

Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre



Rapport prix et qualité du service d'assainissement collectif

EXERCICE

2023

Sommaire

TERRITOIRE GENERAL.....	5
CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF.....	6
TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	10
INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	11
FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	13
COMMUNES D'ARTANNES, PONT-DE-RUAN, SACHE, THILOUZE ET VILLAINES-LES-ROCHERS	14
CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF.....	15
ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE	15
CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE.....	15
NOMBRE D'ABONNEMENTS.....	15
VOLUMES FACTURES	15
CARACTERISTIQUES DU RESEAU DE COLLECTE	15
OUVRAGES D'EPURATION DES EAUX USEES	15
TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	16
LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF.....	16
RECETTES D'EXPLOITATION.....	17
INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	17
TAUX DE DESSERTE PAR LE RESEAU DE COLLECTE D'EAUX USEES.....	17
CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU	18
CONFORMITE DE LA COLLECTE.....	19
CONFORMITE DES EQUIPEMENTS D'EPURATION	19
CONFORMITE DE LA PERFORMANCE DES OUVRAGES D'EPURATION.....	19
CONFORMITE DE L'EVACUATION DES BOUES.....	19
RENOUVELLEMENT DU RESEAU.....	19
COMMUNE D'AZAY-LE-RIDEAU	20
CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF.....	21
ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE	21
CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE.....	21
PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE	21
NOMBRE D'ABONNEMENTS.....	21
VOLUMES FACTURES	21
CARACTERISTIQUES DU RESEAU DE COLLECTE	22
OUVRAGES D'EPURATION DES EAUX USEES	22
TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	23
LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF.....	23
RECETTES D'EXPLOITATION.....	24
INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	24
TAUX DE DESSERTE PAR LE RESEAU DE COLLECTE D'EAUX USEES.....	24
CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU	25
CONFORMITE DE LA COLLECTE.....	26
CONFORMITE DES EQUIPEMENTS D'EPURATION	26
CONFORMITE DE LA PERFORMANCE DES OUVRAGES D'EPURATION.....	26
CONFORMITE DE L'EVACUATION DES BOUES.....	26
RENOUVELLEMENT DU RESEAU.....	26
COMMUNES DE BREHEMONT, CHEILLE, LA CHAPELLE AUX NAUX, LIGNIERES-DE-TOURAINES, RIGNY-USSE, RIVARENNES ET VALLERES.....	28
CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF.....	29
ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE	29
CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE.....	29
PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE	29

NOMBRE D'ABONNEMENTS.....	29
VOLUMES FACTURES	30
CARACTERISTIQUES DU RESEAU DE COLLECTE	30
OUVRAGES D'EPURATION DES EAUX USEES	30
TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	32
LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF.....	32
RECETTES D'EXPLOITATION.....	33
INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	33
TAUX DE DESSERTE PAR LE RESEAU DE COLLECTE D'EAUX USEES.....	33
CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU	34
CONFORMITE DE LA COLLECTE.....	35
CONFORMITE DES EQUIPEMENTS D'EPURATION	35
CONFORMITE DE LA PERFORMANCE DES OUVRAGES D'EPURATION.....	35
CONFORMITE DE L'EVACUATION DES BOUES.....	35
RENOUVELLEMENT DU RESEAU.....	35
COMMUNES D'ESVRES-SUR-INDRE ET TRUYES.....	37
CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF.....	38
TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	40
INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	41
COMMUNES DE MONTS, MONTBAZON ET VEIGNE	45
CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF.....	46
TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	49
INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	50
CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU	51
COMMUNE DE SAINT-BRANCHS.....	54
CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF.....	55
TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	57
INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	58
COMMUNE DE SORIGNY	62
CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF.....	63
TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	64
INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	65
RENOUVELLEMENT DU RESEAU.....	67
COMMUNE DE SAINTE-CATHERINE-DE-FIERBOIS.....	69
CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF.....	70
TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	71
INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	73
COMMUNE DE VILLEPERDUE.....	75
CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF.....	76
PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE	76
TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	78
INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	80

CHIFFRES CLES ASSAINISSEMENT



22
communes



20 818
abonnés



17
Stations d'épuration



60 970 EH
Capacité de
dépollution



445 km
Réseau



1 847 344 m3
Volume d'effluents
facturés



877 tMS
Boues évacuées



De 25 à 109
Indice de
connaissance



De 302,9 € à 600,3 €
Pour 120 m3



**693 branchements
contrôlés**
63 % conformes

Territoire général



CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Organisation administrative du service

La Communauté de communes organise le service public d'assainissement collectif de l'ensemble des communes du territoire.

Estimation de la population desservie

47 923 habitants

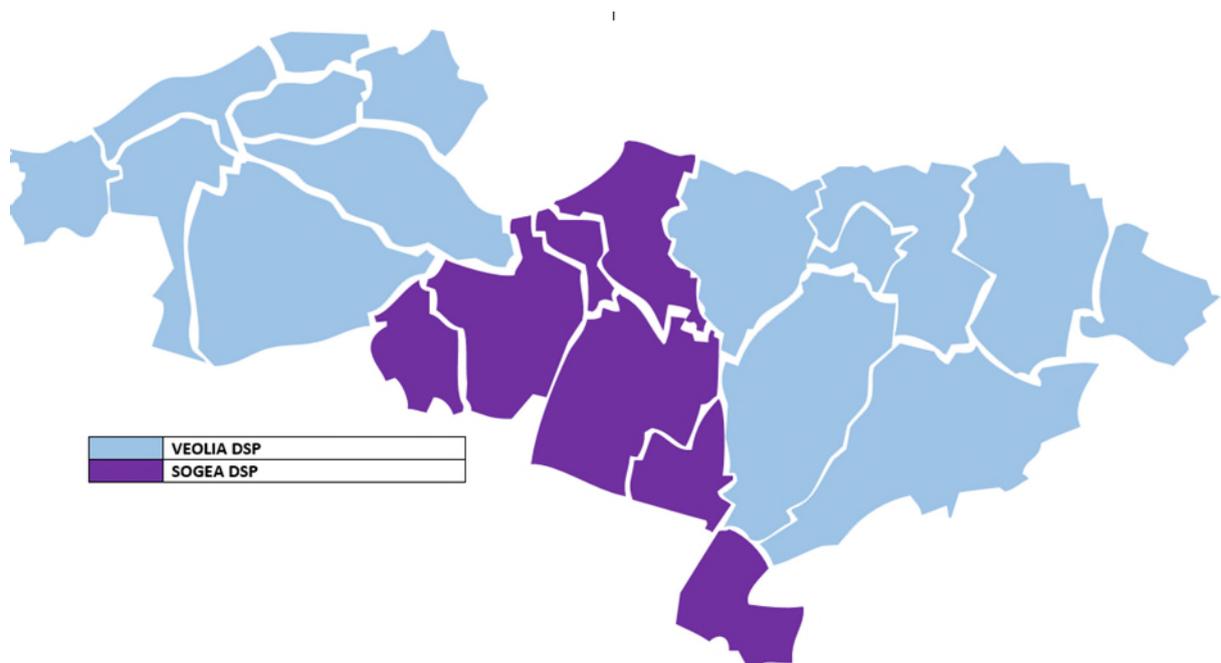
Conditions d'exploitation du service

Le service est exploité en affermage par la société VEOLIA EAU pour les communes :

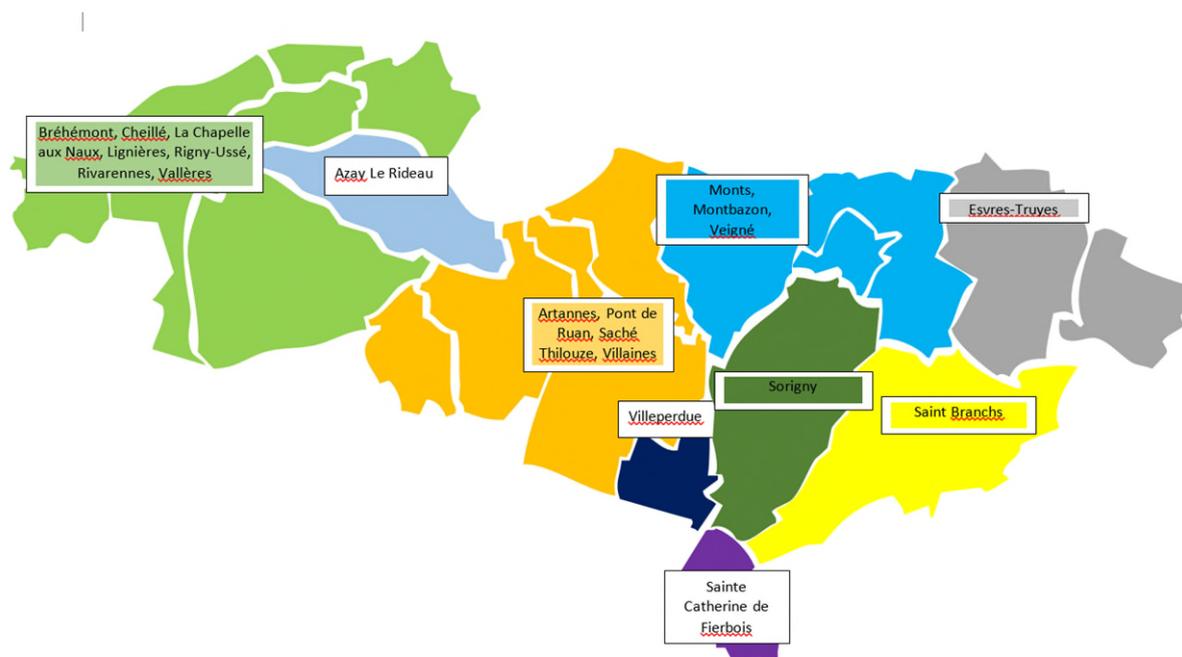
- d'Azay-le-Rideau
- de Bréhémont, Cheillé, La Chapelle aux Naux, Lignières-de-Touraine, Rigny-Ussé, Rivarennnes et Vallères
- d'Esvres-sur-Indre et Truyes
- de Monts, Montbazou et Veigné
- de Saint-Branches
- de Sorigny

Le service est exploité en affermage par la société SOGEA pour les communes de :

- Artannes, Pont-de-Ruan, Saché, Thilouze et Villaines-les-Rochers ;
- Sainte-Catherine-de-Fierbois ;
- Villeperdue.



Organisation des services



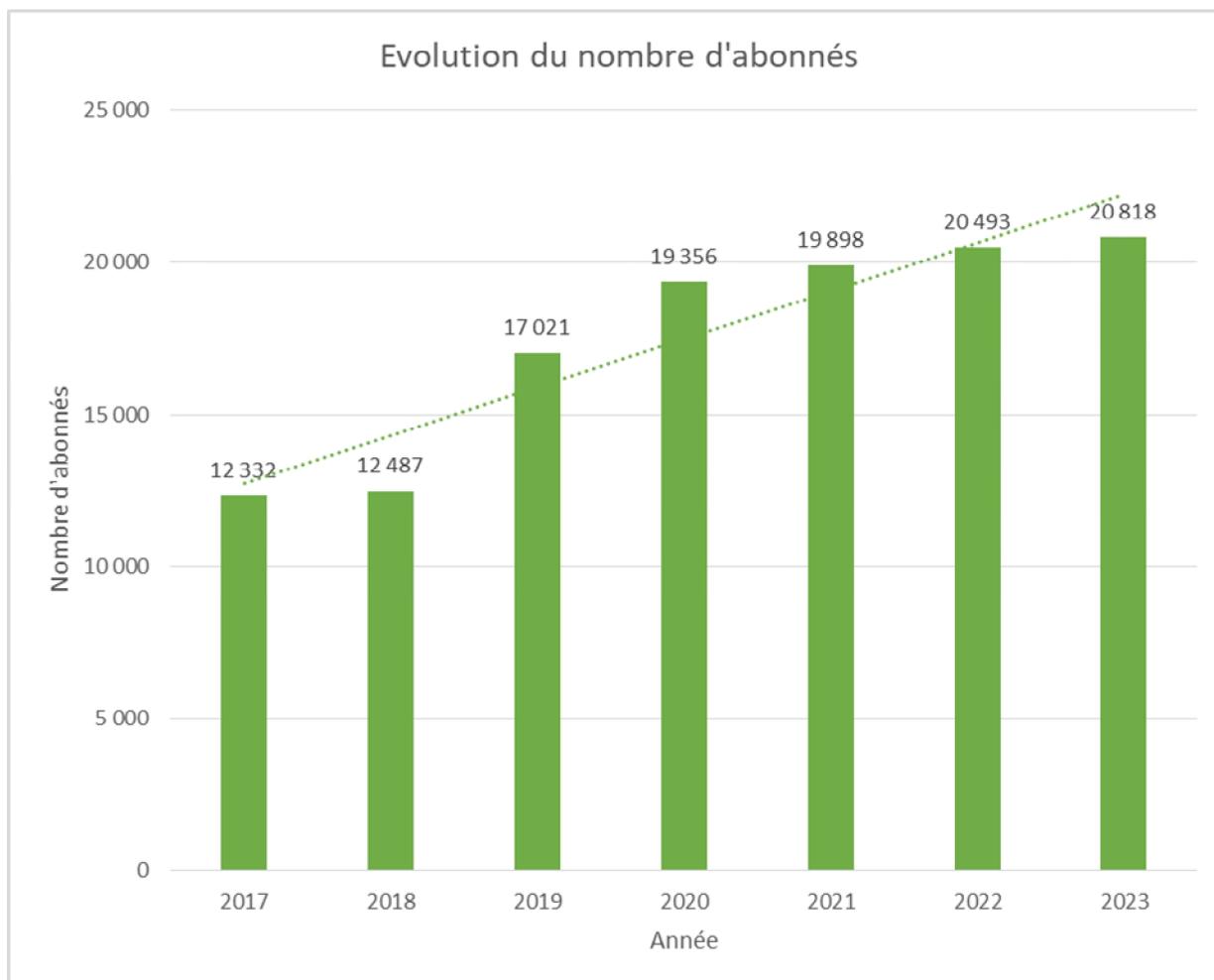
Le contenu et la durée des contrats sont détaillés pour chaque service.

Les faits marquants en 2023

Renégociation des contrats de délégation de service public des communes de Saint-Branchs, Sainte-Catherine-de-Fierbois, Sorigny et Villeperdue.

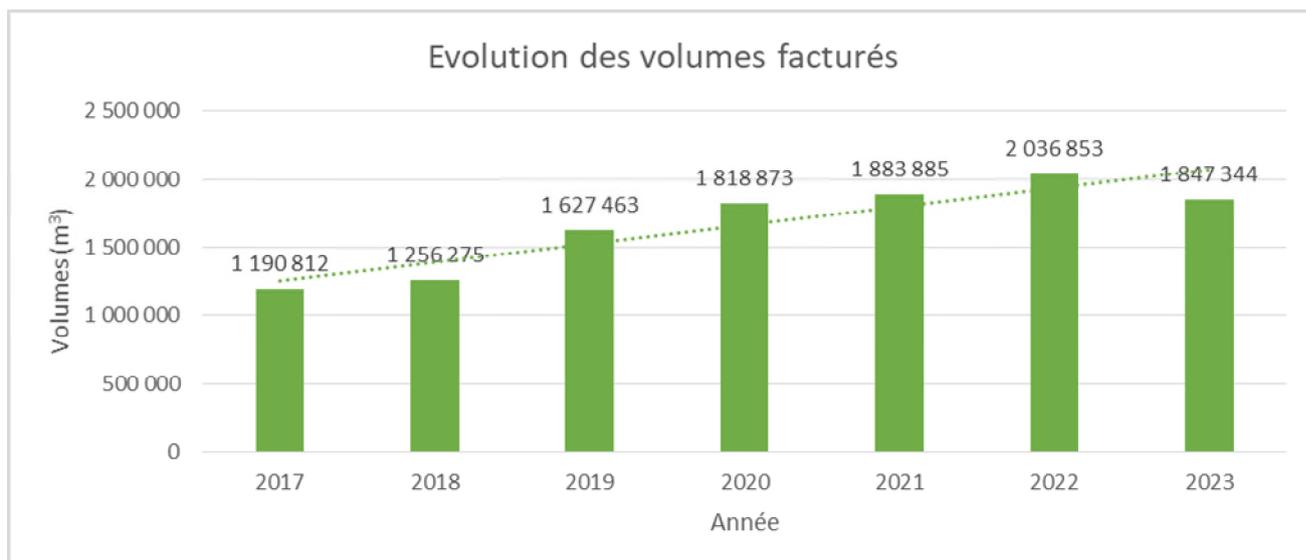
Nombre d'abonnements

Service	2022	2023	Variation
Artannes, Pont-de-Ruan, Saché, Thilouze, Villaines-les-Rochers	2 892	2 955	2,2%
Azay-le-Rideau	1 573	1 582	0,6%
Bréhémont, Cheillé, La Chapelle aux Naux, Lignières-de-Touraine, Rigny-Ussé, Rivarennnes, Vallères	2 358	2 405	2,0%
Esvres, Truyes	2 778	2 796	0,6%
Monts, Montbazon, Veigné	8 626	8 765	1,6%
Saint-Branchs	667	666	-0,1%
Sainte-Catherine-de-Fierbois	281	281	-
Sorigny	969	993	2,5%
Villeperdue	349	375	7,4%
Total	20 493	20 818	1,6%



Volumes facturés

Service	2022	2023	Variation
Artannes, Pont-de-Ruan, Saché, Thilouze, Villaines-les-Rochers	205 847 m ³	250 048 m ³	21,5%
Azay-le-Rideau	165 748 m ³	172 504 m ³	4,1%
Bréhémont, Cheillé, La Chapelle aux Naux, Lignéres-de-Touraine, Rigny-Ussé, Rivarennnes, Vallères	184 040 m ³	187 773 m ³	2,0%
Esvres, Truyes	271 163 m ³	264 960 m ³	-2,3 %
Monts, Montbazou, Veigné	947 921 m ³	727 021 m ³	-23,3%
Saint-Branchs	68 497 m ³	61 137 m ³	-10,7%
Sainte-Catherine-de-Fierbois	19 963 m ³	18 696 m ³	-6,3%
Sorigny	145 200 m ³	135 244 m ³	-6,9%
Villeperdue	28 744 m ³	29 961 m ³	4,2%
Total	2 036 853 m³	1 847 344 m³	-9,3%



Caractéristiques du réseau de collecte

	2022	2023
Linéaire de réseau hors branchements	421 km	445 km

Le réseau est de type séparatif et unitaire.

Ouvrages d'épuration des eaux usées

Le service gère les stations d'épuration suivantes :

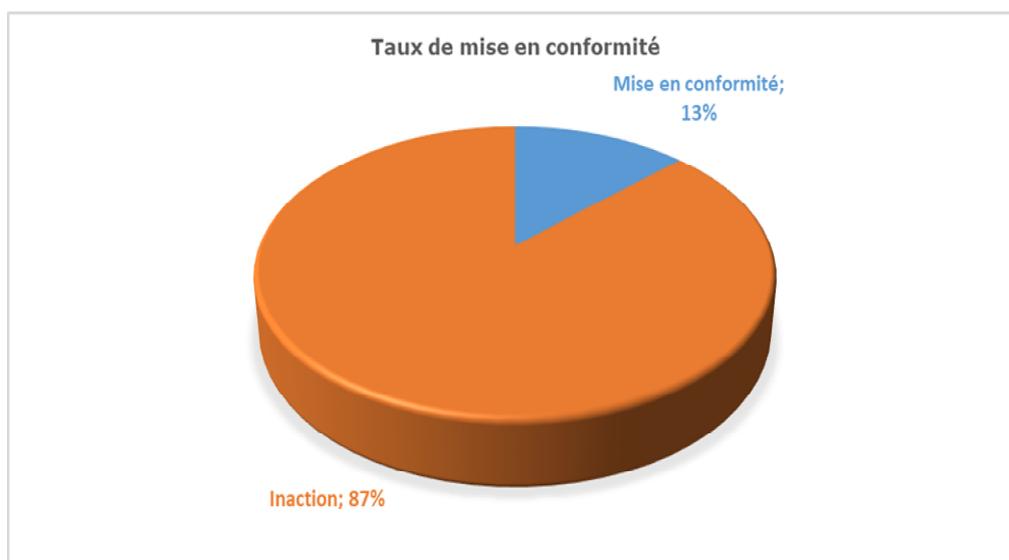
- Les Grands Regains à Esvres-sur-Indre : 3 500 EH
- Champgault à Esvres sur Indre 80 EH
- La Huaudière à Esvres sur Indre : 80 EH
- Les Bourroux à Montbazou : 12 000 EH
- l'Ormeau Fleury à Monts : 12 000 EH
- Grandin à Saint-Branchs : 800 EH
- La Saulaie à Saint Branchs : 750 EH
- Les Près Gateaux à Sainte-Catherine-de-Fierbois : 650 EH
- ISOPARC à Sorigny : 4 000 EH
- La Croix Gâteau à Truyes : 3 000 EH
- La Varenne à Villeperdue : 1 100 EH
- La Calotte à Lignièrès-de-Touraine : 3 000 EH
- La Chapelle Saint-Blaise à Cheillé : 900 EH
- Le Peu à Cheillé : 500 EH
- Charrière à Azay-le-Rideau : 7 000 EH
- La Chataigneraie à Saché : 11 500 EH
- Les Briants à Artannes : 110 EH

Contrôles des branchements d'assainissement

Au cours de l'année 2023, 693 contrôles de branchement ont été réalisés dans le cadre des ventes immobilières : 63 % se sont révélés conformes.



Sur les 37 % non conformes, 13 % ont été mis en conformité.



TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Fixation des tarifs en vigueur

La part collectivité est fixée par le conseil communautaire.

La part délégataire est fixée par le contrat, et indexée annuellement par application de la formule d'indexation contractuelle.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés (Agence de l'Eau Loire Bretagne, Etat...). Le service est assujéti à la TVA.

Prix du service de l'assainissement collectif

Le prix du service comprend :

- une partie fixe dite « abonnement »
- une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable
- la redevance modernisation des réseaux, fixée par l'Agence de l'Eau et proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les abonnements sont payables d'avance, semestriellement.

Les volumes sont relevés deux fois par an. Les consommations sont payables au vu de relevés.

Recettes d'exploitation

Recettes de la collectivité

	2022	2023	Variation
Recettes facturation	1 905 909 €	1 984 538 €	4,1%
Autres (PAC)	477 590 €	585 180 €	22,5%
TOTAL	2 383 499 €	2 569 718 €	7,8%

Elles sont détaillées pour chaque service.

Recettes de l'exploitant

Elles sont détaillées pour chaque contrat.

INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Taux de desserte par le réseau de collecte d'eaux usées

Il est défini par l'arrêté du 2 mai 2007 comme le nombre d'abonnés du service public d'assainissement collectif rapporté au nombre potentiel d'abonnés de la zone relevant de l'assainissement collectif dans l'agglomération d'assainissement au sens de l'article R. 2224-6 du code général des collectivités territoriales.

Un abonné est compté comme desservi par un réseau d'assainissement dès lors qu'un réseau existe devant l'immeuble.

Il est détaillé pour chaque service.

Connaissance et gestion patrimoniale du réseau

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées a évolué en 2013 (indice modifié par l'arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points, globalement au niveau des parties A et B ci-dessous, est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120.

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

		nombre de points	points obtenus
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.250	Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	
VP.251	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points) (rappel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier de points supplémentaires)			
VP.254	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques (1) Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux Conditions à remplir pour prendre en compte les points suivants	oui : 10 points non : 0 point	
VP.253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	1 à 5 points sous conditions	
VP.255	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions	
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points) (rappel : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pour pouvoir bénéficier de points supplémentaires)			
VP.256	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions	
VP.257	Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	
VP.258	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	
VP.259	Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	
VP.260	Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	
VP.261	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	
VP.262	Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	
	TOTAL	120	

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Travaux engagés au cours de l'exercice

Commune	Désignation	Montant HT
Azay-le-Rideau	Renouvellement route de Langeais	277 109 €
	Renouvellement rue de la Gare	49 075 €
Cheillé	Renouvellement rue de Chinon et rue de Saché	149 331 €
Esvres	Extension rue de Haut l'Hommais	9 900 €
	Equipement des points A2	54 440 €
Montbazoin	Renouvellement rue des Bouleaux, Hortensias et Genêts	152 394 €
Monts	Extension rue de la Pichauderie	18 392 €
	Renouvellement en urgence rue de la Plaine	38 600 €
Lignières-de-Touraine	Renouvellement Fontenay	134 799 €
Sorigny	Extension impasse de la Bougrie	25 130 €
Saché	Renouvellement chemin des Aunays	17 441 €
Vallères	Renouvellement et réhabilitation rue de Vassouvin	32 559 €
Veigné	Extension rue de Sardelle	15 794 €
	Renouvellement des regards chemin de la Tortinière, rue de la Roquille, Gros Tison	162 270 €
		1 137 234 €

Etat de la dette

L'état de la dette au 31 décembre 2022 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2023
Encours de la dette au 31 décembre	4 605 552,62 €
Capital remboursé	331 792,66 €
Intérêts	131 856 ,15 €

Amortissements réalisés

	2023
Amortissements actif	1 473 719,98 €
Amortissements passif	545 063,64 €

Communes d'Artannes, Pont-de-Ruan, Saché, Thilouze et Villaines-les- Rochers



CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Estimation de la population desservie

8 288 habitants

Conditions d'exploitation du service

Le service est exploité en concession confiée à SOGEA.

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	des branchements
Entretien	de la voirie, des espaces verts, des branchements, des canalisations, des postes de refoulement, des clôtures, des équipements électromécaniques, des ouvrages de traitement, du génie civil
Renouvellement	des collecteurs < 6 m, des équipements électromécaniques
Prestations particulières	Analyses, astreinte, compte rendu annuel, contrôle branchements existants, contrôles électriques, curage des postes de relèvement, curage hydrodynamique, évacuation des boues, maintenance électromécanique, Réalisation des branchements, suivi agronomique des boues, traitement des boues

Nombre d'abonnements

	2022	2023	Variation
Abonnements	2 892	2 955	2,2%

Volumes facturés

	2022	2023	Variation
Volume total facturé aux abonnés	205 847 m ³	250 048 m ³	21,5%

L'augmentation de volume facturé est dû à l'intégration des volumes de Villaines Les Rochers, information qui jusqu'alors était impossible à obtenir de la part du service d'eau potable.

Caractéristiques du réseau de collecte

	2022	2023
Linéaire de réseau hors branchements	46 912 ml	68 081 ml

Ouvrages d'épuration des eaux usées

Le service gère 2 stations d'épuration :

- station d'épuration de la Chataigneraie à Saché : 11 500 EH
- station d'épuration des Briants à Artannes : 110 EH

Prescriptions de rejet de la station de la Chataigneraie

Autorisation du 19/09/2006

Milieu récepteur du rejet : l'Indre

Paramètre :	Concentration (mg/l)
DBO₅	25
DCO	90
MES	30
NGL	15
NTK	10
Pt	1

Quantité de boues produites issues de cet ouvrage

	2022	2023
Quantité de boues produites en t de matière sèche	223,3	186,0

Quantité de boues évacuées issues de cet ouvrage

	2022	2023
Quantité de boues évacuées en t de matière sèche	436,9	210,0

TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

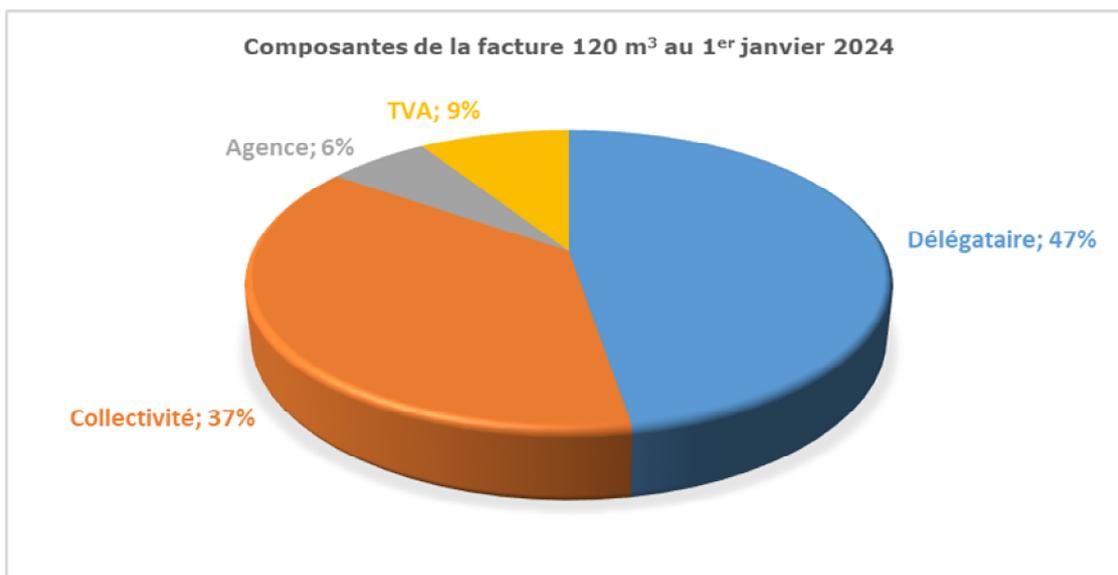
Le prix de l'assainissement collectif

	Désignation	01/01/2023	01/01/2024	Variation
Part de l'exploitant				
Part fixe	Abonnement	50,61 €	57,95 €	18,8%
Part proportionnelle	Le m ³	0,6505 €	0,7449 €	18,8%
Part de la collectivité				
Part fixe	Abonnement	34,00 €	34,00 €	-
Part proportionnelle	Le m ³	0,684 €	0,684 €	-
Redevances et taxes	Modernisation des réseaux	0,16 €/m ³	0,16 €/m ³	-
	TVA	10%	10%	--

Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} janvier 2023	1 ^{er} janvier 2024
Délegataire	128,67 €	147,34 €
Collectivité	116,08 €	116,08 €
Modernisation des réseaux	19,20 €	19,20 €
TVA	26,40 €	28,26 €
Total	290,35 €	310,88 €

Prix TTC du service au m³ au 1^{er} janvier 2024 : 2,59 €



Recettes d'exploitation

Recettes de la collectivité

	2022	2023	Variation
Recettes de facturation	267 292 €	292 954 €	9,6%

Recettes de l'exploitant

	2022	2023	Variation
Recettes de facturation	295 017 €	324 765 €	10,1%
Autres recettes	73 434 €	52 096 €	
Travaux exclusifs	36 470 €	24 898 €	
Produits accessoires	8 610 €	8 440 €	
Total des recettes	413 531 €	410 199 €	-0,8%

L'augmentation des recettes de facturation, tant pour la collectivité que pour le délégataire, s'explique par la régularisation de la facturation sur la commune de Villaines-les-Rochers (non fourniture des données par la commune).

INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Taux de desserte par le réseau de collecte d'eaux usées

	2023
Taux de desserte	90 %

Connaissance et gestion patrimoniale du réseau

		nombre de points	points obtenus
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.250	Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.251	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points) (rappel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier de points supplémentaires)			
VP.254	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques (1) Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux Conditions à remplir pour prendre en compte les points suivants	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	1 à 5 points sous conditions (2)	5
VP.255	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (3)	0
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points) (rappel : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pour pouvoir bénéficier de points supplémentaires)			
VP.256	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions (2)	0
VP.257	Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.258	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.259	Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.260	Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.261	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.262	Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	0
	TOTAL	120	30

Conformité de la collecte

100 %

Conformité des équipements d'épuration

100 %

Conformité de la performance des ouvrages d'épuration

100 %

Conformité de l'évacuation des boues

	2023
Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100 %

Renouvellement du réseau

	2023
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice	0 ml

Commune d'Azay-le-Rideau

Azay
le Rideau

Touraine Val de l'Indre

CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Estimation de la population desservie

3 574 habitants

Conditions d'exploitation du service

Le service est exploité en concession de service en vertu d'un contrat passé avec VEOLIA le 1^{er} janvier 2022 et qui prend fin le 31 décembre 2027.

Un avenant a modifié le contrat.

Avenant	Date	Objet
1	15/11/2022	Compostage des boues

Prestations assurées dans le cadre du service

Les prestations assurées par VEOLIA EAU sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	des branchements
Entretien	de la voirie, des espaces verts, des branchements, des canalisations, des postes de refoulement, des clôtures, des équipements électromécaniques, des ouvrages de traitement, du génie civil
Renouvellement	des collecteurs < 6 m, des équipements électromécaniques
Prestations particulières	Analyses, astreinte, compte rendu annuel, contrôle branchements existants, contrôles électriques, curage des postes de relèvement, curage hydrodynamique, évacuation des boues, maintenance électromécanique, Réalisation des branchements, suivi agronomique des boues, traitement des boues

Nombre d'abonnements

Abonnements	2022	2023	Variation
Domestiques	1 573	1 582	
Non domestiques	0	0	
Total général	1 573	1 582	0,6%

Volumes facturés

Volumes facturés	2022	2023	Variation
Aux abonnés domestiques	165 748 m ³	172 504 m ³	
Aux abonnés non domestiques	0		
Volume total facturé aux abonnés	165 748 m³	172 504 m³	4,1%

Caractéristiques du réseau de collecte

	2022	2023
Linéaire de réseau hors branchements	27 979 ml	27 979 ml
dont gravitaire	25 057 ml	25 057 ml
dont refoulement	2 922 ml	2 922 ml

Ouvrages d'épuration des eaux usées

Le service gère la station de Charrière de 7 000 EH de type boues activées.

Capacités nominales de la station d'épuration

Paramètre	DBO5	Débit
Capacité	420 kg/j	1 350 m ³ /j

Prescriptions de rejet

Déclaration du 25/09/2007

Milieu récepteur du rejet : l'Indre

Paramètre :	Concentration (mg/l)
DBO5	25
DCO	90
MES	30
NGL	15
Pt	2

Quantité de boues issues de cet ouvrage, produites

	2023
Quantité de boues produites en t de matière sèche	95,4

Quantité de boues issues de cet ouvrage, évacuées

	2023
Quantité de boues évacuées en t de matière sèche	98,5

TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

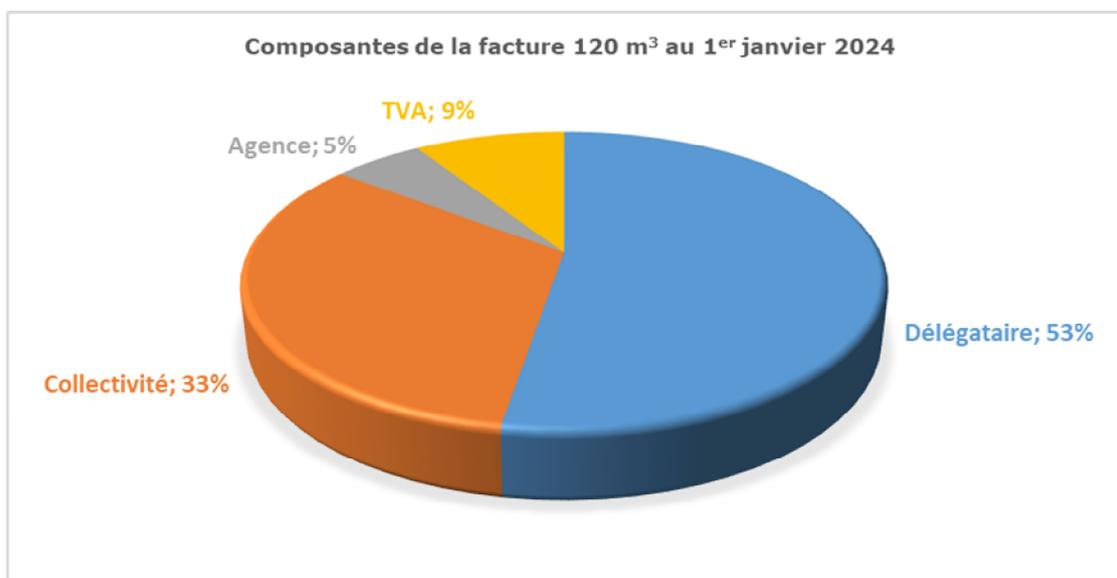
Le prix de l'assainissement collectif

	Désignation	01/01/2023	01/01/2024	Variation
Part de l'exploitant				
Part fixe	Abonnement	30,73 €	39,81 €	29,5%
Part proportionnelle	Le m ³	1,024 €	1,217 €	18,8%
Part de la collectivité				
Part fixe	Abonnement	34,00 €	34,00 €	-
Part proportionnelle	Le m ³	0,684 €	0,684 €	-
Redevances et taxes	Modernisation des réseaux	0,16 €/m ³	0,16 €/m ³	-
	TVA	10 %	10 %	-

Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} janvier 2023	1 ^{er} janvier 2024
Délegataire	153,61 €	185,85 €
Collectivité	116,08 €	116,08 €
Modernisation des réseaux	19,20 €	19,20 €
TVA	28,89 €	32,11 €
Total	317,78 €	353,24 €

Prix TTC du service au m³ au 1^{er} janvier 2024 : 2,94 €



Recettes d'exploitation

Recettes de la collectivité

	2022	2023	Variation
Recettes de facturation	176 612 €	132 112 €	
Régularisations	-14 499 €	34 428 €	
Total des recettes de facturation	162 113 €	166 540 €	2,7%

Recettes de l'exploitant

	2022	2023	Variation
Recettes de facturation	191 584 €	178 499 €	
Régularisations	14 341 €	49 834 €	
Total des recettes de facturation	205 925 €	228 333 €	10,9%
Travaux exclusifs	8 740 €	15 841 €	
Produits accessoires	231 €	476 €	
Total des recettes	214 896 €	244 650 €	13,8%

INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Taux de desserte par le réseau de collecte d'eaux usées

	2023
Taux de desserte	90 %

Connaissance et gestion patrimoniale du réseau

		nombre de points	points obtenus
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.250	Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.251	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points) (rappel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier de points supplémentaires)			
VP.254	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques (1) Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux Conditions à remplir pour prendre en compte les points suivants	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	1 à 5 points sous conditions (2)	5
VP.255	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (3)	10
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points) (rappel : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pour pouvoir bénéficier de points supplémentaires)			
VP.256	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions (2)	0
VP.257	Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.258	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.259	Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.260	Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.261	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	
VP.262	Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	
	TOTAL	120	30

Conformité de la collecte

100 %

Conformité des équipements d'épuration

100 %

Conformité de la performance des ouvrages d'épuration

Non conforme

Conformité de l'évacuation des boues

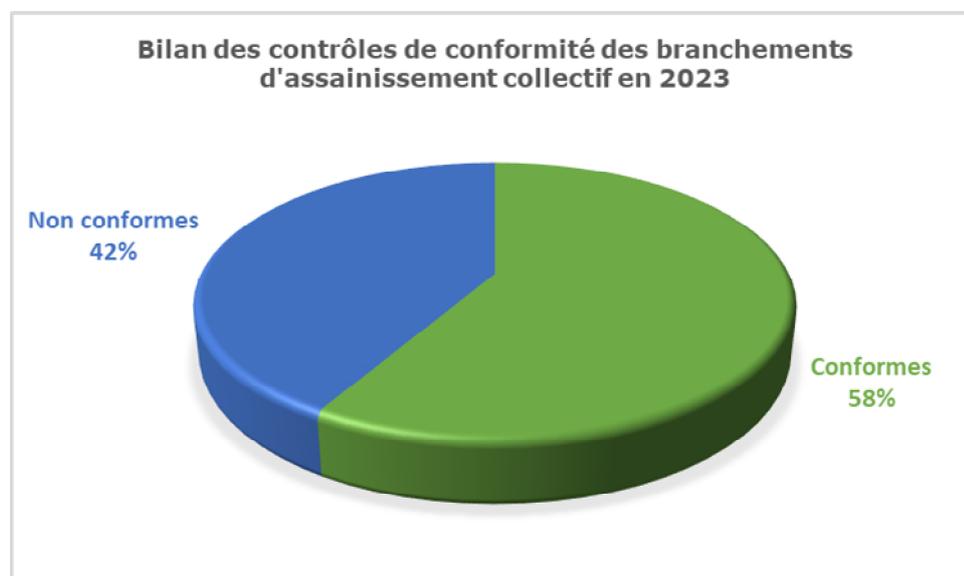
	2023
Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100 %

Renouvellement du réseau

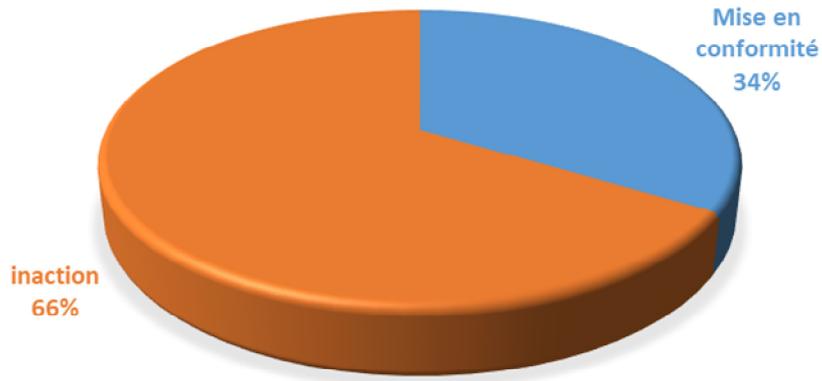
	2023
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice	0 ml

Conformité des branchements domestiques

	2023
Nombre de contrôles effectués	46
Nombre de non-conformités identifiées	22
Nombre de mises en conformités effectuées	4



Taux de mise en conformité



Communes de Bréhémont, Cheillé, La Chapelle aux Naux, Lignières-de- Touraine, Rigny-Ussé, Rivarennnes et Vallères



CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Estimation de la population desservie

7 351 habitants

Conditions d'exploitation du service

Le service est exploité en concession de service en vertu d'un contrat passé avec VEOLIA le 1^{er} janvier 2020 et qui prend fin le 31 décembre 2027.

Un avenant est venu modifier le contrat :

Avenant	Date	Objet
1	22/09/2022	Intégration de deux postes de relevage

Prestations assurées dans le cadre du service

Les prestations assurées par VEOLIA EAU sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	des branchements
Entretien	de la voirie, des espaces verts, des branchements, des canalisations, des postes de refoulement, des clôtures, des équipements électromécaniques, des ouvrages de traitement, du génie civil
Renouvellement	des collecteurs < 6 m, des équipements électromécaniques
Prestations particulières	Analyses, astreinte, compte rendu annuel, contrôle branchements existants, contrôles électriques, curage des postes de relèvement, curage hydrodynamique, évacuation des boues, maintenance électromécanique, Réalisation des branchements, suivi agronomique des boues, traitement des boues

Nombre d'abonnements

Abonnements	2022	2023
Domestiques	2 358	2 405
Non domestiques	0	0
Total général	2 358	2 405

Commune	2022	2023	Variation
Bréhémont	268	268	
Cheillé	695	730	5,0%
La Chapelle aux Naux	29	30	3,4%
Lignières de Touraine	490	495	1,0%
Rigny-Ussé	179	180	0,6%
Rivarennnes	271	274	1,1%
Vallères	426	428	0,5%

Volumes facturés

Volumes facturés	2022	2023	Variation
Volume total facturé aux abonnés	184 040 m³	187 773 m³	2,0%

Caractéristiques du réseau de collecte

	2022	2023
Linéaire de réseau hors branchements	79 718 ml	79 675 ml
dont gravitaire	56 380 ml	56 490 ml
dont refoulement	23 338 ml	23 185 ml

Ouvrages d'épuration des eaux usées

Les effluents des communes de Bréhémont, La Chapelle aux Naux, Lignièrès-de-Touraine et Vallèrès sont traités par la station d'épuration de Lignièrès-de-Touraine, de type boues activées d'une capacité de 3 200 EH.

Prescriptions de rejet

Déclaration du 02/09/2008

Milieu récepteur du rejet : l'Indre

Paramètre :	Concentration (mg/l)
DBO₅	25
DCO	90
MES	30
NGL	15
Pt	2

Quantité de boues produites

	2022	2023
Quantité de boues en t de matière sèche	46,7	45,3

Quantité de boues évacuées

	2022	2023
Quantité de boues en t de matière sèche	41,8	49,0

Les effluents de la commune de Cheillé sont traités par :

- la station d'épuration de Saint-Blaise, de type boues activées d'une capacité de 900 EH ;
- La station d'épuration du Peu de type filtre planté de roseaux d'une capacité de 500 EH

Capacités nominales de la station d'épuration de La Chapelle Saint Blaise

Paramètre	DBO5	Débit
Capacité	54 kg/j	180 m ³ /j

Prescriptions de rejet

Déclaration du 16/02/2005

Milieu récepteur du rejet : l'Indre

Paramètre :	Concentration (mg/l)
DBO ₅	25
DCO	92
MES	30
NGL	35
Pt	5

Quantité de boues issues de cet ouvrage, produites et évacuées

	2022	2023
Quantité de boues produites en t de matière sèche	7,8	8,8

Capacités nominales de la station d'épuration du Peu

Paramètre	DBO5	Débit
Capacité	30 kg/j	75 m ³ /j

Prescriptions de rejet

Déclaration du 29/06/2009

Milieu récepteur du rejet : l'Indre

Paramètre :	Concentration (mg/l)
DBO ₅	30
DCO	90
MES	25
NGL	40

Quantité de boues issues de cet ouvrage, produites et évacuées

	2022	2023
Quantité de boues produites en t de matière sèche	0	0

Les effluents des communes de Rigny-Ussé et Rivarennnes sont traités par la station d'Avoine.

TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

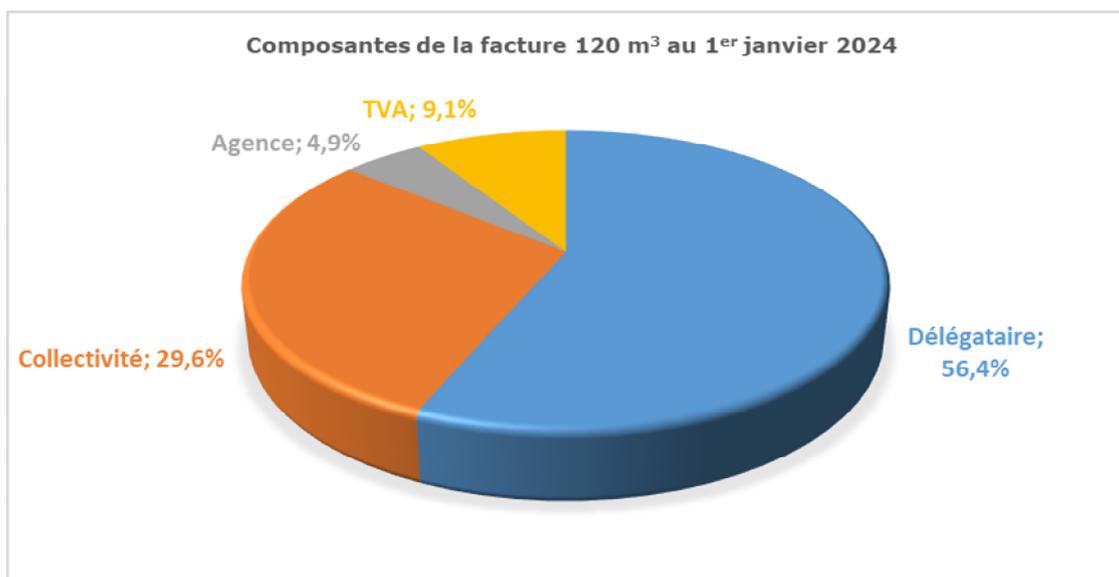
Le prix de l'assainissement collectif

	Désignation	01/01/2023	01/01/2024	Variation
Part de l'exploitant				
Part fixe	Abonnement	52,42 €	62,85 €	19,9 %
Part proportionnelle	Le m ³	1,0979 €	1,3161 €	19,9 %
Part de la collectivité				
Part fixe	Abonnement	34 €	34 €	-
Part proportionnelle	Le m ³	0,684 €	0,684 €	-
Redevances et taxes	Modernisation des réseaux	0,16 €/m ³	0,16 €/m ³	-
	TVA	10 %	10 %	-

Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} janvier 2023	1 ^{er} janvier 2024
Délegataire	184,17 €	220,78 €
Collectivité	116,08 €	116,08 €
Modernisation des réseaux	19,20 €	19,20 €
TVA	31,94 €	35,61 €
Total	351,39 €	391,67 €

Prix TTC du service au m³ au 1^{er} janvier 2024 : 3,26 €



Recettes d'exploitation

Recettes de la collectivité

	2022	2023	Variation
Recettes de facturation	187 096 €	198 472 €	
Régularisations	10 075 €	4 117 €	
Total des recettes de facturation	197 171 €	202 589 €	2,8%

Recettes de l'exploitant

	2022	2023	Variation
Recettes de facturation	271 354 €	309 560 €	
Régularisations	16 772 €	15 173 €	
Total des recettes de facturation	288 126 €	324 733 €	12,7%
Travaux exclusifs	28 037 €	21 606 €	
Produits accessoires	1 541 €	262 €	
Total des recettes	317 704 €	346 601 €	9,1%

INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Taux de desserte par le réseau de collecte d'eaux usées

	2023
Taux de desserte	90 %

Connaissance et gestion patrimoniale du réseau

		nombre de points	points obtenus
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.250	Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.251	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points) (rappel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier de points supplémentaires)			
VP.254	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux Conditions à remplir pour prendre en compte les points suivants	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	1 à 5 points sous conditions	3
VP.255	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions	10
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points) (rappel : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pour pouvoir bénéficier de points supplémentaires)			
VP.256	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions	0
VP.257	Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.258	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.259	Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.260	Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.261	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	
VP.262	Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	
	TOTAL	120	28

Conformité de la collecte

100 %

Conformité des équipements d'épuration

100 %

Conformité de la performance des ouvrages d'épuration

100 %

Conformité de l'évacuation des boues

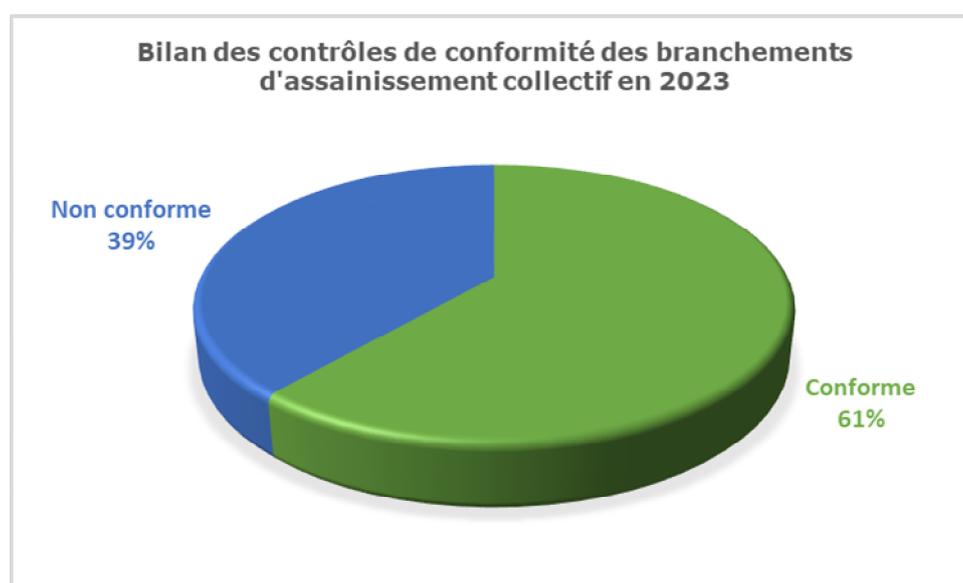
	2023
Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100 %

Renouvellement du réseau

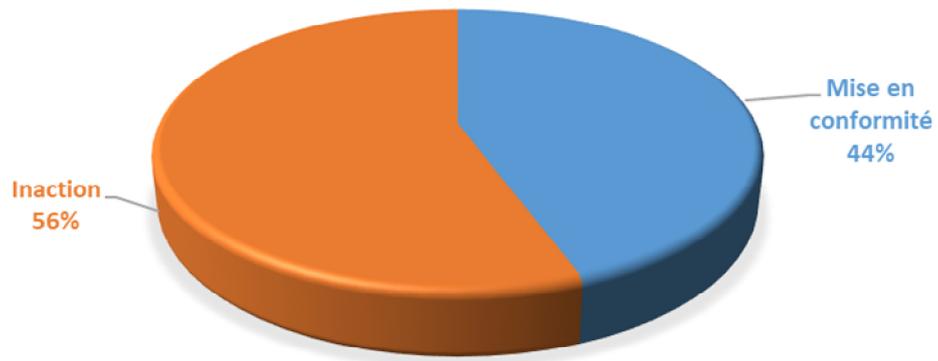
	2022
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice	225 ml

Conformité des branchements domestiques

	2023
Nombre de contrôles effectués	77
Nombre de non-conformités identifiées	29
Nombre de mises en conformités effectuées	19



Taux de mise en conformité



Communes d'Esvres-sur-Indre et Truyes



CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Estimation de la population desservie

2 876 habitants

Conditions d'exploitation du service

Le service est exploité en affermage par la société VEOLIA EAU, en vertu d'un contrat ayant pris effet au 1^{er} janvier 2022 et se terminant le 31 décembre 2027.

Un avenant a modifié le contrat.

Avenant	Date	Objet
1	07/07/2023	Gestion des boues, actualisation des tarifs

Prestations assurées dans le cadre du service

Les prestations assurées par VEOLIA EAU sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	des branchements
Entretien	de la voirie, des espaces verts, des branchements, des canalisations, des postes de refoulement, des clôtures, des équipements électromécaniques, des ouvrages de traitement, du génie civil
Renouvellement	des collecteurs < 6 m, des équipements électromécaniques
Prestations particulières	Analyses, astreinte, compte rendu annuel, contrôle branchements existants, contrôles électriques, curage des postes de relèvement, curage hydrodynamique, évacuation des boues, maintenance électromécanique, Réalisation des branchements, suivi agronomique des boues, traitement des boues

Nombre d'abonnements

Abonnements	2022	2023	Variation
Esvres	1 946	1 949	0,2%
Truyes	832	847	1,8%
Total général	2 778	2 796	0,6%

Volumes facturés

Volumes facturés	2022	2023	Variation
Volume total facturé aux abonnés	271 163 m³	264 960 m³	-2,3%

Caractéristiques du réseau de collecte

	2022	2023
Linéaire de réseau hors branchements	54 794 ml	54 935 ml
dont gravitaire	43 801 ml	43 942 ml
dont refoulement	10 993 ml	10 993 ml

Ouvrages d'épuration des eaux usées

Le service gère :

- une station d'épuration de type boues activées, d'une capacité de 3 500 EH, située aux Grands Regains à Esvres
- une station d'épuration de type boues activées, d'une capacité de 3 000 EH, située à la Croix Gâteau à Truyes
- le filtre à sable de Champgault : 80 EH
- le filtre à sable de la Basse Huaudière : 70 EH
- le filtre à sable de la Haute Huaudière : 80 EH

Capacités nominales de la station d'épuration des Grands Regains

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NGL	Pt	Débit
Capacité	210 kg/j	438 kg/j	205 kg/j	53 kg/j	14 kg/j	780 m ³ /j

Prescriptions de rejet de la station des Grands Regains

Déclaration du 13/12/2002

Milieu récepteur du rejet : l'Indre

Paramètre :	Concentration (mg/l)
DBO5	25
DCO	90
MES	30
NGL	15
Pt	2

Quantité des boues issues de cet ouvrage

	2022	2023
Quantité de boues produites en t de matière sèche	52,4	103,8

Quantité de boues évacuées

	2022	2023
Quantité de boues en t de matière sèche	86,7	45,4

Capacités nominales d'épuration de la station de la Croix Gâteau

Paramètre	DBO ₅	Débit
Capacité	180 kg/j	547 m ³ /j

Prescriptions de rejet de la station de la Croix Gâteau

Le milieu récepteur est l'Indre.

Paramètre :	Concentration (mg/l)
DBO5	25
DCO	90
MES	30
NGL	15
Pt	2

Quantité de boues issues de la station de la Croix Gâteau.

	2022	2023
Boues produites en t de matière sèche	17,8	27,8

Quantité de boues évacuées de la station de la Croix Gâteau.

	2022	2023
Boues évacuées en t de matière sèche	13,5	37,9

TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le prix de l'assainissement collectif

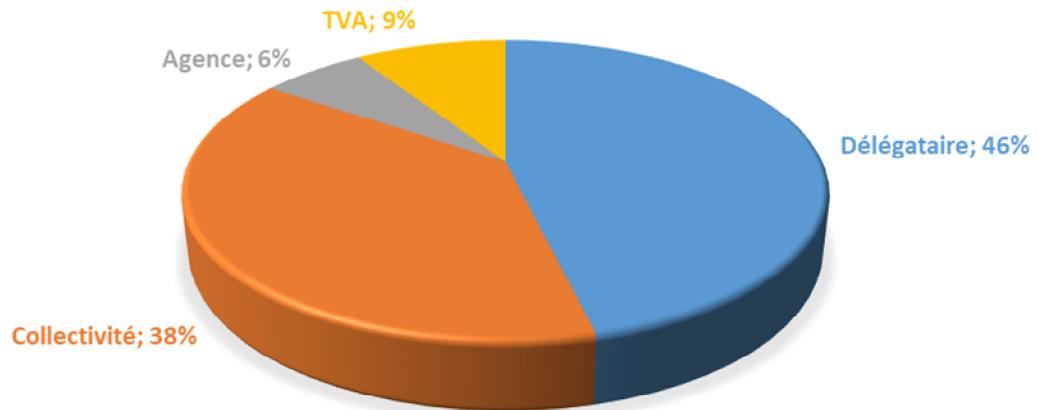
	Désignation	01/01/2023	01/01/2024	Variation
Part de l'exploitant				
Part fixe	Abonnement	23,71 €	25,46 €	7,4%
Part proportionnelle	Le m ³	0,938 €	0,955 €	1,8 %
Part de la collectivité				
Part fixe	Abonnement	34,00 €	34,00 €	-
Part proportionnelle	Le m ³	0,6840 €	0,6840 €	-
Redevances et taxes	Modernisation des réseaux	0,16 €/m ³	0,16 €/m ³	-
	TVA	10	10	-

Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} janvier 2023	1 ^{er} janvier 2024
Exploitant	136,27 €	140,06 €
Collectivité	116,08 €	116,08 €
Modernisation des réseaux	19,20 €	19,20 €
TVA	27,16 €	27,53 €
Total	298,71 €	302,87 €

Prix TTC du service au m³ au 1^{er} janvier 2024 : 2,52 €

Composantes de la facture 120 m³ au 1^{er} janvier 2024



Recettes d'exploitation

Recettes de la collectivité

	2022	2023	Variation
Recettes de facturation	289 300 €	207 919 €	
Régularisations	-13 586 €	64 098 €	
Total des recettes de facturation	275 714 €	272 016 €	-1,3%

Recettes de l'exploitant

	2022	2023	Variation
Recettes de facturation	315 744 €	233 426 €	
Régularisations	- 8079 €	71 618 €	
Total des recettes de facturation	307 665 €	305 044 €	-0,9%
Autres recettes			
Travaux exclusifs	26 242 €	25 692 €	
Produits accessoires	572 €	594 €	
Total des recettes	334 479 €	331 330 €	-0,9%

INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Taux de desserte par le réseau de collecte d'eaux usées

	2023
Taux de desserte	95%

Connaissance et gestion patrimoniale du réseau

		nombre de points	points obtenus
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.250	Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.251	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points) (rappel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier de points supplémentaires)			
VP.254	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques (1) Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux Conditions à remplir pour prendre en compte les points suivants	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	1 à 5 points sous conditions	2
VP.255	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions	0
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points) (rappel : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pour pouvoir bénéficier de points supplémentaires)			
VP.256	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions	0
VP.257	Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.258	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.259	Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.260	Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.261	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	
VP.262	Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	
	TOTAL	120	27

Conformité de la collecte

100 %

Conformité des équipements d'épuration

100 %

Conformité de la performance des ouvrages d'épuration

	2023
Conformité à la directive européenne	100 %
Conformité à l'arrêté préfectoral	100 %

Conformité de l'évacuation des boues

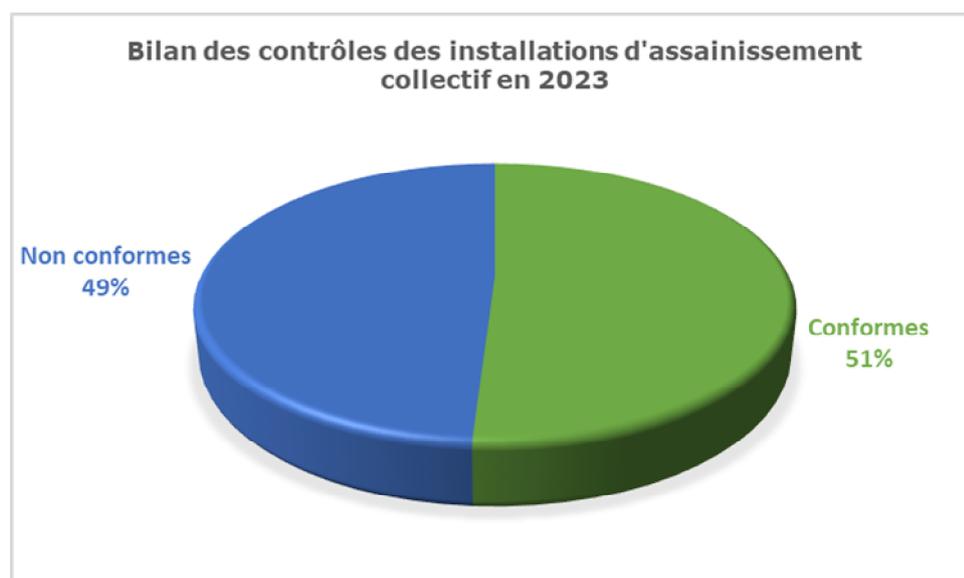
	2023
Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100 %

Renouvellement du réseau

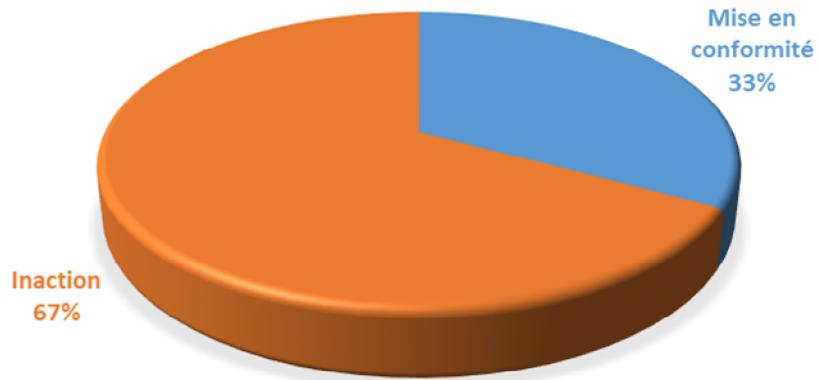
	2023
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice	0 ml

Conformité des branchements domestiques

	2023
Nombre de contrôles effectués	85
Nombre de non-conformités identifiées	23
Nombre de mises en conformités effectuées	7



Taux de mise en conformité



Communes de Monts, Montbazou et Veigné



VILLE DE
Monts



VEIGNÉ



VILLE VERTE

CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Estimation de la population desservie

19 367 habitants

Conditions d'exploitation du service

Le service est exploité en affermage par la société VEOLIA EAU, en vertu d'un contrat ayant pris effet au 1^{er} janvier 2019 et dont la durée est de 9 ans.

Un avenant a modifié le contrat.

Avenant	Date	Objet
1	20/11/2022	Intégration d'un nouveau poste de refoulement

Prestations assurées dans le cadre du service

Les prestations assurées par VEOLIA EAU sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	des branchements
Entretien	de la voirie, des espaces verts, des branchements, des canalisations, des postes de refoulement, des clôtures, des équipements électromécaniques, des ouvrages de traitement, du génie civil
Renouvellement	des collecteurs < 6 m, des équipements électromécaniques
Prestations particulières	Analyses, astreinte, compte rendu annuel, contrôle branchements existants, contrôles électriques, curage des postes de relèvement, curage hydrodynamique, évacuation des boues, maintenance électromécanique, réalisation des branchements, SIG, traitement et suivi agronomique des boues.

La Communauté de communes prend en charge le renouvellement des canalisations, du génie civil et des voiries internes aux ouvrages.

Nombre d'abonnements

Commune	2022	2023	Variation
Monts	3 342	3 385	1,3%
Montbazou	2 177	2 219	1,9%
Veigné	3 107	3 161	1,7%
Total	8 626	8 765	1,6%

Volumes facturés

Volumes facturés	2022	2023	Variation
Volume total facturé aux abonnés	947 921 m ³	727 021 m ³	-23,3%

Caractéristiques du réseau de collecte

	2022	2023
Linéaire de réseau hors branchements	154 132 ml	155 622 ml
Dont unitaire	2 129 ml	2 219 ml
Dont séparatif	152 003 ml	153 279 ml
Dont gravitaire	123 054 ml	124 330 ml
Dont refoulement	28 949 ml	28 949 ml

Le réseau est de type séparatif et unitaire.

Ouvrages d'épuration des eaux usées

Le service gère :

- la station d'épuration de l'Ormeau Fleury, de type boues activées, de capacité de 12 000 EH, sur la commune de Monts.
- la station d'épuration des Bourroux de type boues activées, d'une capacité de 12 000 EH, sur la commune de Montbazou.

Dans les deux cas, les boues sont chaulées avant épandage agricole.

La station de l'Ormeau Fleuri

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO₅	Débit
Capacité	720 kg/j	2 840 m ³ /j

Prescriptions de rejet

Le milieu récepteur est l'Indre.

Paramètre :	Concentration (mg/l)
DBO₅	25
DCO	90
MES	30
NGL	15
Pt	2

Quantité de boues produites par cet ouvrage

	2022	2023
Boues produites en t de matière sèche	132,1	135,8

Quantité de boues évacuées

	2022	2023
Boues évacuées en t de matière sèche	151,0	157,7

Station des Bourroux

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NGL	Pt	Débit
Capacité	720 kg/j	1 800 kg/j	840 kg/j	180 kg/j	48 kg/j	2 750 m ³ /j

Prescriptions de rejet

Autorisation du 18 janvier 2012

Milieu récepteur du rejet : l'Indre

Paramètre :	Concentration (mg/l)
DBO5	25
DCO	90
MES	30
NGL	15
Pt	2

Quantité de boues issues de cet ouvrage

	2022	2023
Quantité de boues produites en t de matière sèche	182,3	162,9

Quantité de boues évacuées

	2022	2023
Quantité de boues évacuées en t de matière sèche	124,9	429,5

TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

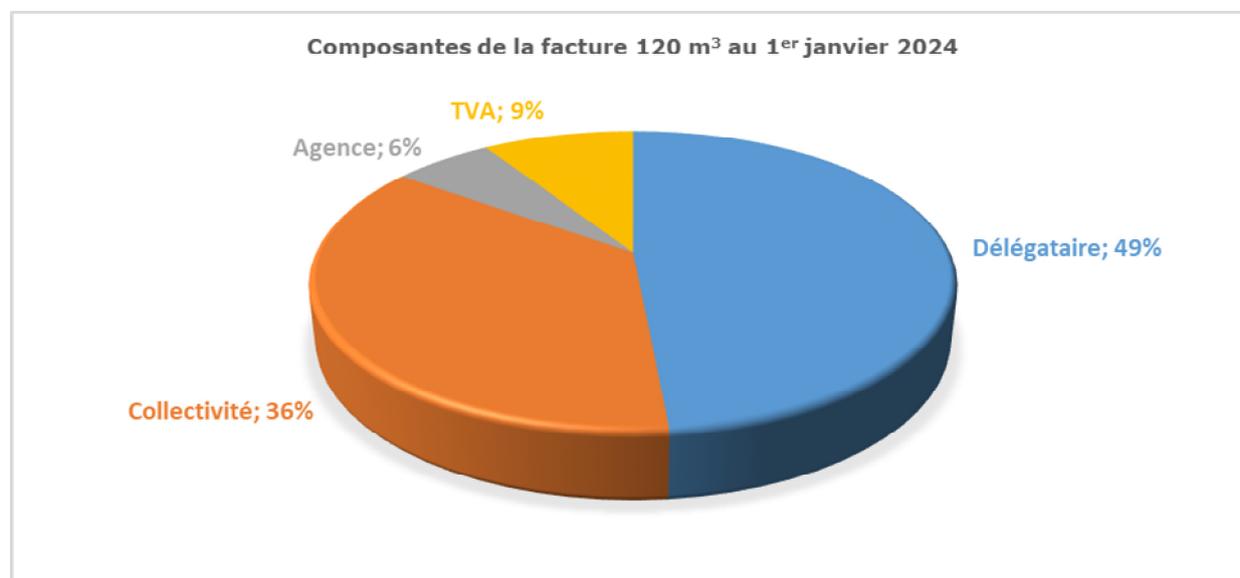
Le prix de l'assainissement collectif

	Désignation	01/01/2023	01/01/2024	Variation
Part de l'exploitant				
Part fixe	Abonnement	33,76 €	39,72 €	17,7%
Part proportionnelle	Le m ³	0,815 €	0,959 €	17,7%
Part de la collectivité				
Part fixe	Abonnement	34,00 €	34,00 €	-
Part proportionnelle	Le m ³	0,684 €	0,684 €	-
Redevances et taxes	Modernisation des réseaux	0,16 €/m ³	0,16 €/m ³	-
	TVA	10 %	10 %	-

Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} janvier 2023	1 ^{er} janvier 2024
Exploitant	131,56 €	154,80 €
Collectivité	116,08 €	116,08 €
Modernisation des réseaux	19,20 €	19,20 €
TVA	26,68 €	29,00 €
Total	293,52 €	319,08 €

Prix TTC du service au m³ au 1^{er} janvier 2024 : 2,66 €



Recettes d'exploitation

Recettes de la collectivité

	2022	2023	Variation
Recettes	742 802 €	818 038 €	
Régularisations	0	0	
Total des recettes de facturation	742 802 €	818 038 €	10,1%

Recettes de l'exploitant

	2022	2023	Variation
Recettes	796 875 €	909 698 €	
Régularisations	0		
Total des recettes de facturation	796 875 €	909 698 €	14,2%
Travaux exclusifs	100 988 €	88 823 €	
Produits accessoires	2 681 €	1 454 €	
Total des recettes	900 544 €	999 975 €	11,0%

INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Taux de desserte par le réseau de collecte d'eaux usées

	2023
Taux de desserte	95%

Connaissance et gestion patrimoniale du réseau

		nombre de points	points obtenus
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.250	Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'auto-surveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.251	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points) (rappel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier de points supplémentaires)			
VP.254	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques (1) Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux Conditions à remplir pour prendre en compte les points suivants	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	1 à 5 points sous conditions	4
VP.255	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions	11
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points) (rappel : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pour pouvoir bénéficier de points supplémentaires)			
VP.256	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions	14
VP.257	Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.258	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.259	Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.260	Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.261	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.262	Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	0
	TOTAL	120	94

Conformité de la collecte

100 %

Conformité des équipements d'épuration

100 %

Conformité de la performance des ouvrages d'épuration

	2023
Conformité à la directive européenne	100 %
Conformité à l'arrêté préfectoral	100 %

Conformité de l'évacuation des boues

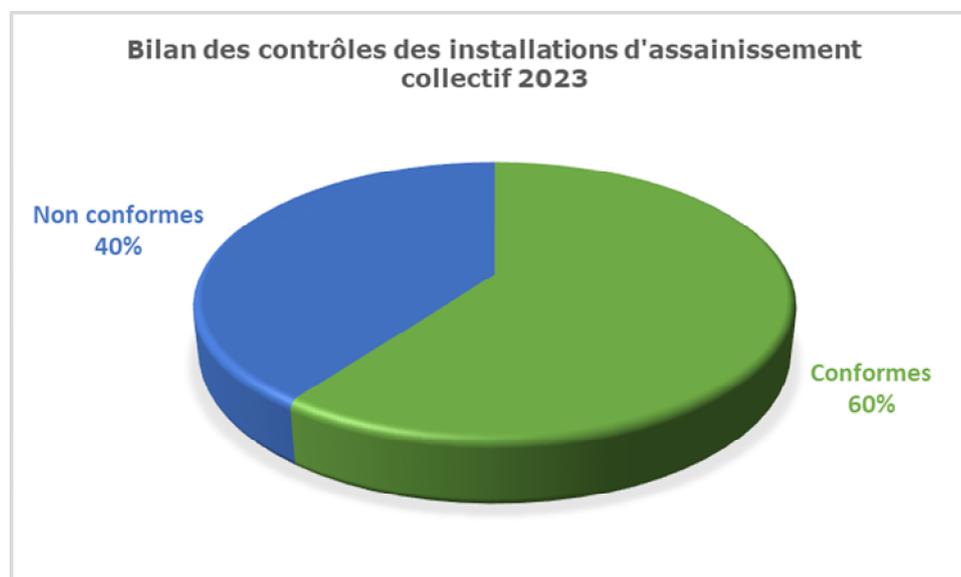
	2023
Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%

Renouvellement du réseau

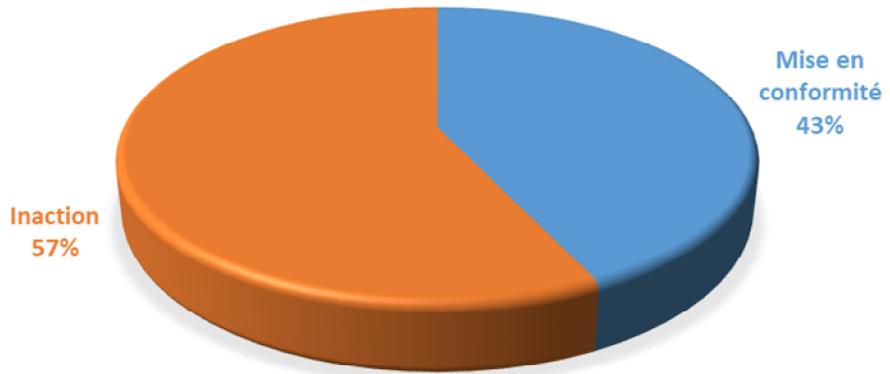
	2023
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice	505 ml

Conformité des branchements domestiques

	2023
Nombre de contrôles effectués	291
Nombre de non-conformités identifiées	115
Nombre de mises en conformités effectuées	49



Taux de mise en conformité



Commune de Saint-Branchs

COMMUNE DE
Saint-Branchs

CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Estimation de la population desservie

1 739 habitants

Conditions d'exploitation du service

Le service est exploité en affermage par la société VEOLIA EAU, en vertu d'un contrat ayant pris effet au 1^{er} janvier 2023 et dont la durée est de 5 ans.

Avenant	Date	Objet
1	07/07/2023	Révision de la valeur de l'index électricité, modification de la gestion des boues, révision de la rémunération du concessionnaire

Prestations assurées dans le cadre du service

Les prestations assurées par VEOLIA EAU sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	des branchements
Entretien	de la voirie, des espaces verts, des branchements, des canalisations, des postes de refoulement, des clôtures, des équipements électromécaniques, des ouvrages de traitement, du génie civil
Renouvellement	des collecteurs < 6 m, des équipements électromécaniques
Prestations particulières	Analyses, astreinte, compte rendu annuel, contrôle branchements existants, contrôles électriques, curage des postes de relèvement, curage hydrodynamique, évacuation des boues, maintenance électromécanique, Réalisation des branchements, suivi agronomique des boues, traitement des boues

La Communauté de communes prend en charge le renouvellement des canalisations, du génie civil et des voiries internes aux ouvrages.

Nombre d'abonnements

Abonnements	2022	2023	Variation
Domestiques	667	666	
Non domestiques			
Total général	667	666	-0,1%

Volumes facturés

Volumes facturés	2022	2023	Variation
Volume total facturé aux abonnés	68 497 m³	61 137 m³	-10,7%

Caractéristiques du réseau de collecte

	2022	2023
Linéaire de réseau hors branchements	14 969 ml	14 969 ml
dont gravitaire	10 225 ml	10 225 ml
dont refoulement	4 744 ml	4 744 ml

Ouvrages d'épuration des eaux usées

Le service gère deux stations d'épuration de disques biologiques :

- la station de la Saulaie : 700 EH
- la station de Grandin : 800 EH

Capacités nominales d'épuration

Station de Grandin

Paramètre	DBO₅	Débit
Capacité	48 kg/j	120 m ³ /j

Station de la Saulaie

Paramètre	DBO₅	Débit
Capacité	42 kg/j	105 m ³ /j

Prescriptions de rejet

Station de Grandin

Déclaration du 17 juillet 2006

Milieu récepteur du rejet : le Mouru

Paramètre :	Concentration (mg/l)
DBO5	25
DCO	90
MES	30
Nk	40
Pt	2

Quantités de boues produites

	2022	2023
Grandin	0,534 t	10,3 t
La Saulaie	0,450 t	3,7 t

Quantité de boues produites et évacuées

	2022	2023
Grandin	0,534 t	10,3 t
La Saulaie	0,450 t	3,7 t

TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

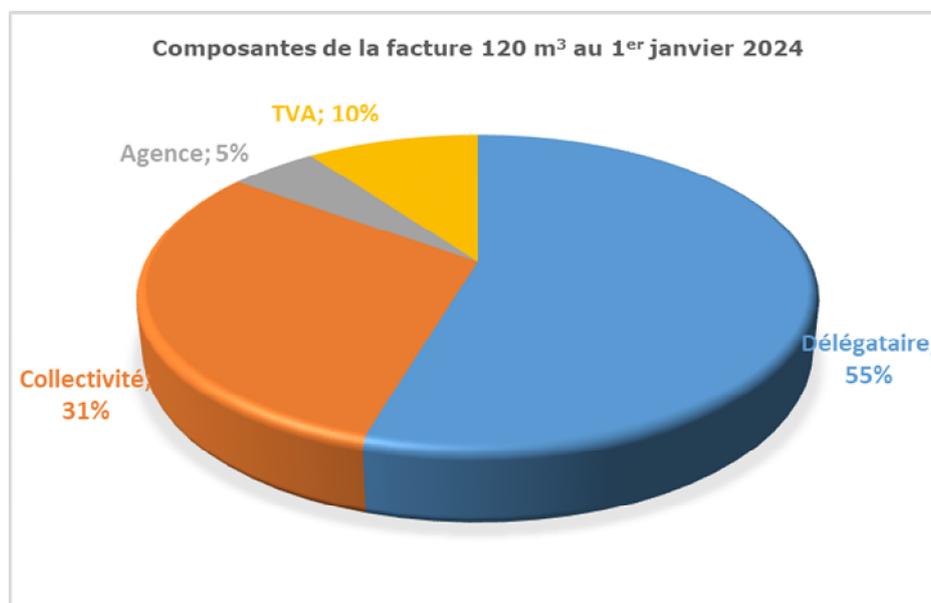
Le prix de l'assainissement collectif

	Désignation	01/01/2023	01/01/2024	Variation
Part de l'exploitant				
Part fixe	Abonnement	41,00 €	44,43 €	8,4%
Part proportionnelle	Le m ³	1,250 €	1,361 €	8,8%
Part de la collectivité				
Part fixe	Abonnement	34,00 €	34,00 €	-
Part proportionnelle	Le m ³	0,684 €	0,684 €	-
Redevances et taxes	Modernisation des réseaux	0,16 €/m ³	0,16 €/m ³	-
	TVA	10 %	10 %	-

Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} janvier 2023	1 ^{er} janvier 2024
Exploitant	191,00 €	207,75 €
Collectivité	116,08 €	116,08 €
Modernisation des réseaux	19,20 €	19,20 €
TVA	32,63 €	34,30 €
Total	358,91 €	377,33 €

Prix TTC du service au m³ au 1^{er} janvier 2024 : 3,14 €



Recettes d'exploitation

Recettes de la collectivité

	2022	2023	Variation
Recettes	64 175 €	91 235 €	
Régularisations	235 €	- 31 894 €	
Total des recettes	64 410 €	59 341 €	-7,9%

Recettes de l'exploitant

	2022	2023	Variation
Recettes	68 805 €	123 022 €	
Régularisations	2 823 €	-27 233 €	
Total des recettes	71 628 €	95 789 €	33,7%
Autres recettes			
Travaux exclusifs	9 734 €	0	
Produits accessoires	45 €	153 €	
Total des recettes	81 407 €	95 942 €	17,9 %

INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Taux de desserte par le réseau de collecte d'eaux usées

	2023
Taux de desserte	95%

Connaissance et gestion patrimoniale du réseau

		nombre de points	points obtenus
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.250	Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'auto-surveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.251	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points) (rappel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier de points supplémentaires)			
VP.254	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques (1) Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux Conditions à remplir pour prendre en compte les points suivants	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	1 à 5 points sous conditions	5
VP.255	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions	14
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points) (rappel : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pour pouvoir bénéficier de points supplémentaires)			
VP.256	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions	15
VP.257	Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.258	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.259	Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.260	Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.261	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.262	Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	10
	TOTAL	120	109

Conformité de la collecte

100 %

Conformité des équipements d'épuration

100 %

Conformité de la performance des ouvrages d'épuration

	2023
Conformité à la directive européenne	100 %
Conformité à l'arrêté préfectoral	100 %

Conformité de l'évacuation des boues

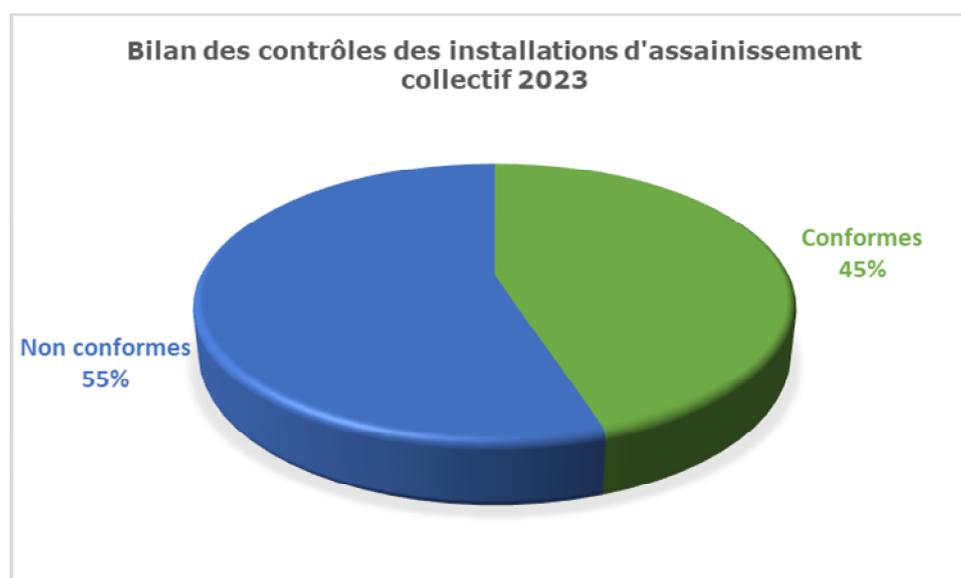
Sans objet

Renouvellement du réseau

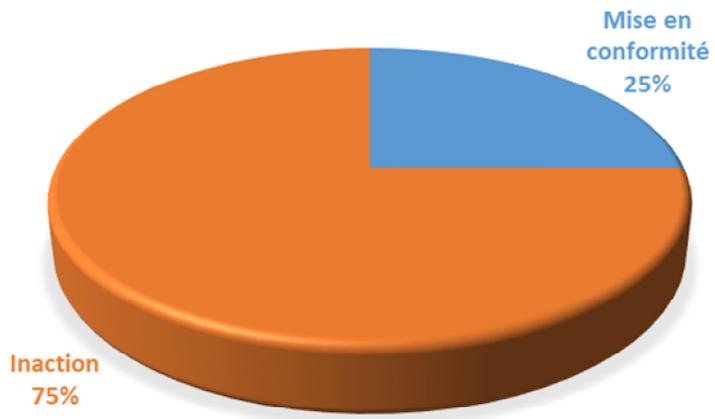
	2023
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice	0 ml

Conformité des branchements domestiques

	2023
Nombre de contrôles effectués	29
Nombre de non-conformités identifiées	16
Nombre de mises en conformités effectuées	4



Taux de mise en conformité



Commune de Sorigny



CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Estimation de la population desservie

2 862 habitants

Conditions d'exploitation du service

Le service est exploité en affermage par la société VEOLIA EAU, en vertu d'un contrat ayant pris effet au 1^{er} janvier 2023 et dont la durée est de 5 ans.

Avenant	Date	Objet
1	07 /07/2023	Révision des valeurs de l'indice électricité

Prestations assurées dans le cadre du service

Les prestations assurées par VEOLIA EAU sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	des branchements
Entretien	de la voirie, des espaces verts, des branchements, des canalisations, des postes de refoulement, des clôtures, des équipements électromécaniques, des ouvrages de traitement, du génie civil
Renouvellement	des collecteurs < 6 m, des équipements électromécaniques
Prestations particulières	Analyses, astreinte, compte rendu annuel, contrôle branchements existants, contrôles électriques, curage des postes de relèvement, curage hydrodynamique, évacuation des boues, maintenance électromécanique, Réalisation des branchements, SIG, suivi agronomique des boues, traitement des boues

Nombre d'abonnements

Abonnements	2022	2023	Variation
Domestiques	969	993	
Non domestiques			
Total général	969	993	2,5%

Volumes facturés

Volumes facturés	2022	2023	Variation
Volume total facturés aux abonnés	142 500 m³	135 244 m³	-5,1%

Caractéristiques du réseau de collecte

	2022	2023
Linéaire de réseau hors branchements	28 491 ml	28 486 ml
dont gravitaire	20 672 ml	20 667 ml
dont refoulement	7 819 ml	7 819 ml

Le réseau est de type séparatif.

Ouvrage d'épuration des eaux usées

Le service gère la station d'épuration d'Isoparc, de type boues activées avec filtration membranaire, de capacité de 4 000 EH, sur la commune de Sorigny.

Le milieu récepteur est l'Indre.

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO ₅	Débit
Capacité	240 kg/j	1 350 m ³ /j

Quantité de boues issues de cet ouvrage

	2022	2023
Boues produites en t de matière sèche	31,5	36,8

Quantité de boues évacuées

	2022	2023
Tonnage de boues évacuées en t de matière sèche	21,3	21,5

TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

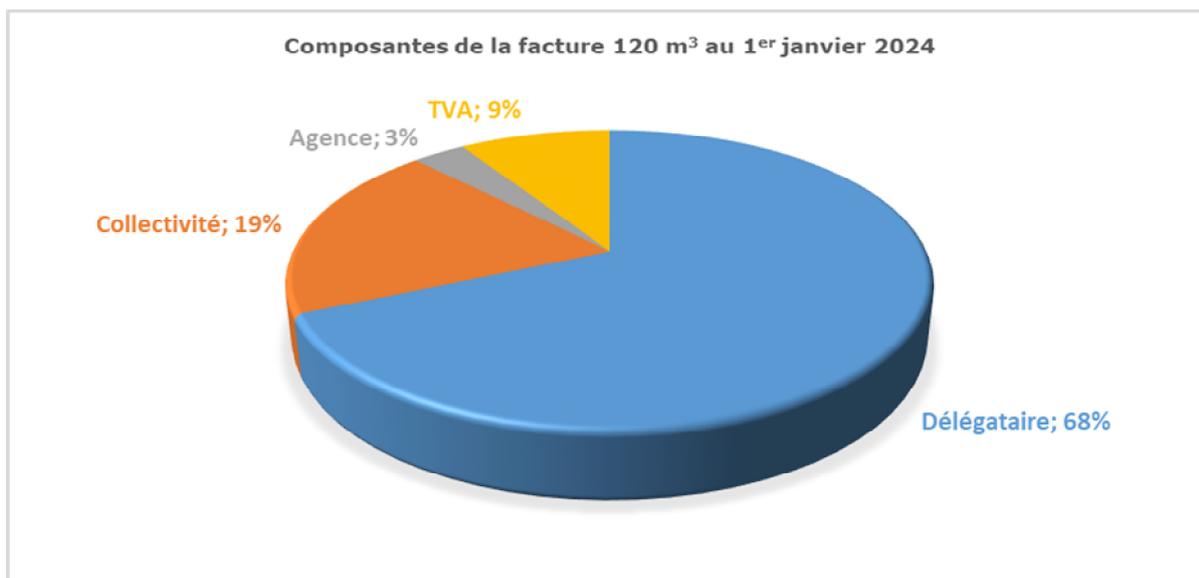
Le prix de l'assainissement collectif

	Désignation	01/01/2023	01/01/2024	Variation
Part de l'exploitant				
Part fixe	Abonnement	71,00 €	77,30 €	8,9%
Part proportionnelle	Le m ³	2,55 €	2,776 €	8,9%
Part de la collectivité				
Part fixe	Abonnement	34,00 €	34,00 €	-
Part proportionnelle	Le m ³	0,684 €	0,684 €	-
Redevances et taxes	Modernisation des réseaux TVA	0,16 €/m ³ 10 %	0,16 €/m ³ 10 %	-

Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} janvier 2023	1 ^{er} janvier 2024
Exploitant	377,00 €	410,42 €
Collectivité	116,08 €	116,08 €
Modernisation des réseaux	19,20 €	19,20 €
TVA	51,23 €	54,57 €
Total	563,51 €	600,27 €

Prix TTC du service au m³ au 1^{er} janvier 2024 : 5,00 €



Recettes d'exploitation

Recettes de la collectivité

	2022	2023	Variation
Recettes	121 902 €	154 510 €	
Régularisations	5 621 €	-35 493 €	
Total des recettes	127 523 €	119 017 €	-6,7%

Recettes de l'exploitant

	2022	2023	Variation
Recettes	244 540 €	463 212 €	
Régularisations	14 719 €	-36 233 €	
Total des recettes	259 259 €	426 979 €	64,7%
Autres recettes			
Travaux exclusifs	32 330 €	6 894 €	
Produits accessoires	74 €	214 €	
Total des recettes	291 663 €	434 087 €	48,8%

INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Taux de desserte par le réseau de collecte d'eaux usées

	2023
Taux de desserte	90%

Connaissance et gestion patrimoniale du réseau

		nombre de points	points obtenus
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.250	Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.251	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points) (rappel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier de points supplémentaires)			
VP.254	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques (1) Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux Conditions à remplir pour prendre en compte les points suivants	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	1 à 5 points sous conditions (2)	3
VP.255	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (3)	11
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points) (rappel : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pour pouvoir bénéficier de points supplémentaires)			
VP.256	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions (2)	0
VP.257	Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.258	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.259	Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	
VP.260	Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	
VP.261	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	
VP.262	Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	
	TOTAL	120	39

Conformité de la collecte

100 %

Conformité des équipements d'épuration

70 %

Conformité de la performance des ouvrages d'épuration

	2023
Conformité à la directive européenne	0 %
Conformité à l'arrêté préfectoral	0 %

Conformité de l'évacuation des boues

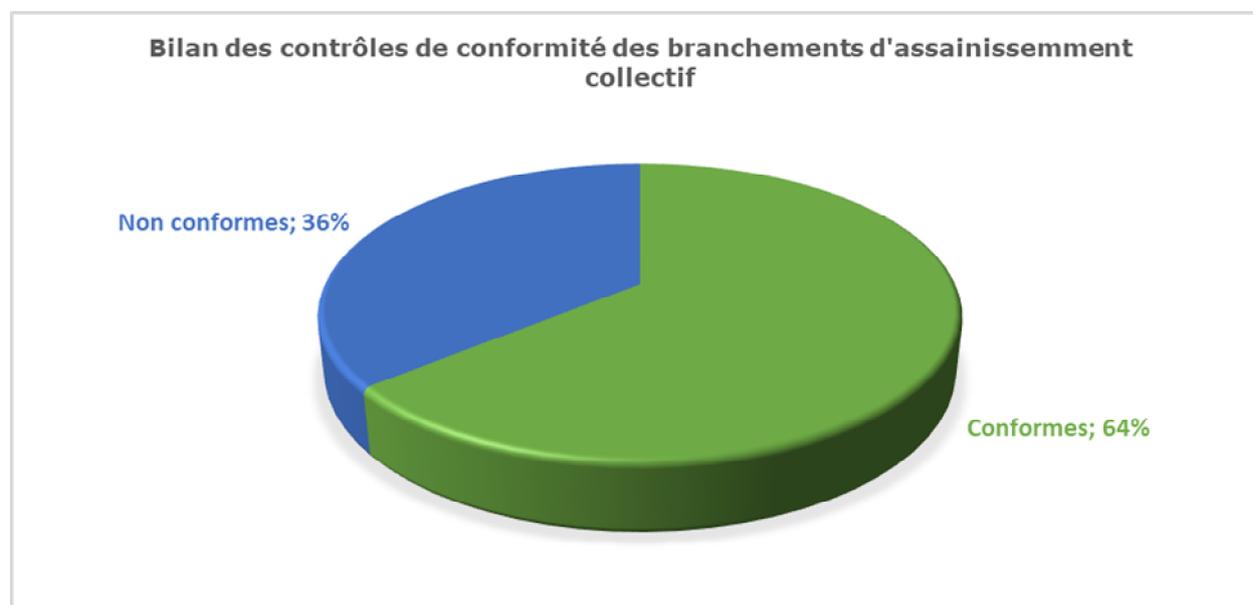
	2023
Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100 %

Renouvellement du réseau

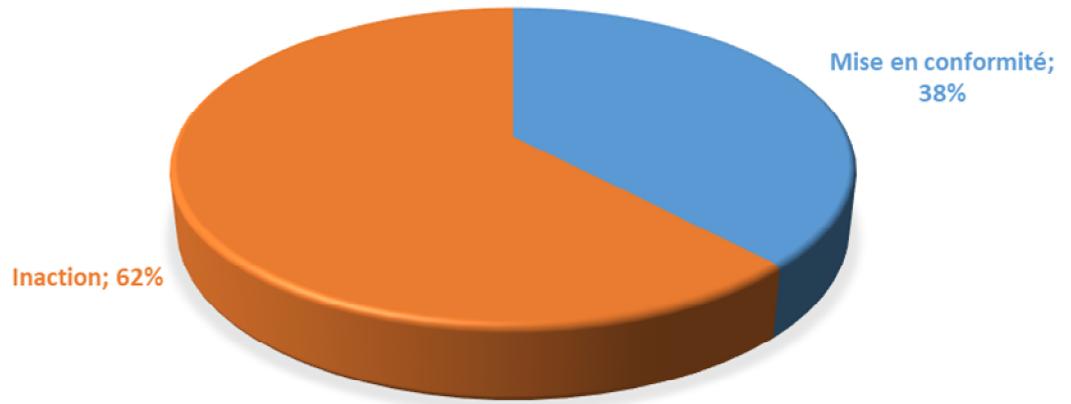
	2022	2023
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice	0 ml	0 ml

Conformité des branchements domestiques

	2023
Nombre de contrôles effectués	36
Nombre de non-conformités identifiées	13
Nombre de mises en conformités effectuées	5



Taux de mise en conformité



Commune de Sainte-Catherine-de-Fierbois



CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Estimation de la population desservie

785 habitants

Conditions d'exploitation du service

Le service est exploité en affermage par la société SOGEA, en vertu d'un contrat ayant pris effet au 1^{er} janvier 2023 et dont la durée est de 5 ans.

Prestations assurées dans le cadre du service

Les prestations assurées par SOGEA sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	des branchements
Entretien	de la voirie, des espaces verts, des branchements, des canalisations, des postes de refoulement, des clôtures, des équipements électromécaniques, des ouvrages de traitement, du génie civil
Renouvellement	des collecteurs < 6 m, des équipements électromécaniques
Prestations particulières	Analyses, astreinte, compte rendu annuel, contrôle branchements existants, contrôles électriques, curage des postes de relèvement, curage hydrodynamique, évacuation des boues, maintenance électromécanique, Réalisation des branchements, suivi agronomique des boues, traitement des boues

Nombre d'abonnements

Abonnements	2022	2023	Variation
Domestiques	281	281	
Non domestiques	0	0	
Total général	281	281	-

Volumes facturés

Volumes facturés	2022	2023	Variation
Volume total facturés aux abonnés	19 693 m³	18 696 m³	-5%

Caractéristiques du réseau de collecte

	2022	2023
Linéaire de réseau hors branchements	4 677 ml	4 677 ml

Le réseau est de type séparatif.

Ouvrage d'épuration des eaux usées

Le service gère la station d'épuration des Près Gâteau, de type disques biologiques, de capacité de 650 EH.

Le milieu récepteur est le Puchenin.

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO ₅	Débit
Capacité	39 kg/j	78 m ³ /j

Prescriptions de rejet

Paramètre :	Concentration (mg/l)
DBO ₅	25
DCO	90
MES	30
Nk	40
Pt	2

Quantité de boues évacuées

	2022	2023
Tonnage de boues évacuées en t de matière sèche	3,48	4,7

TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

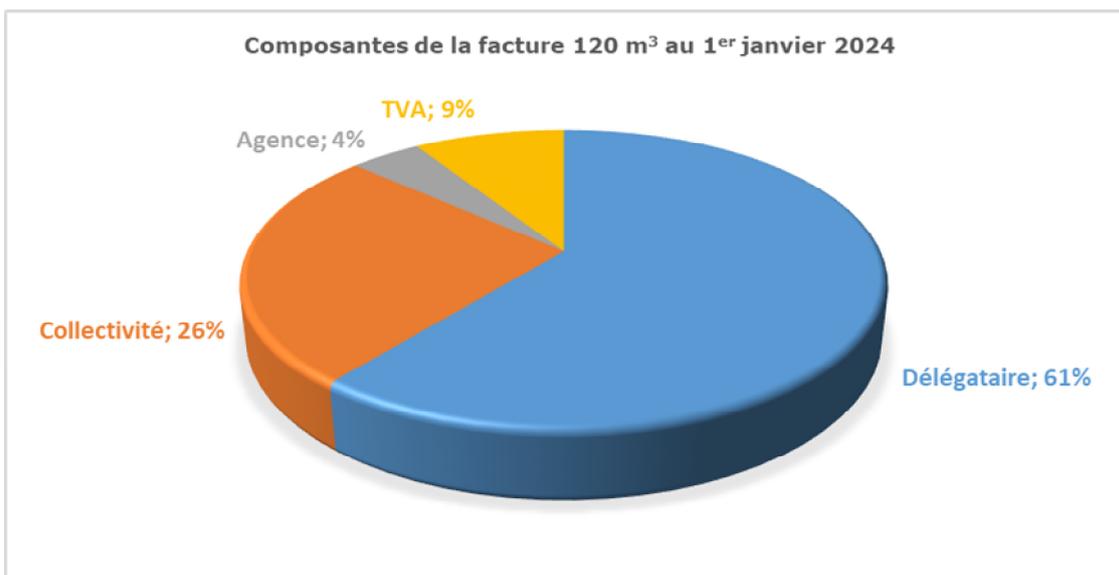
Le prix de l'assainissement collectif

	Désignation	01/01/2023	01/01/2024	Variation
Part de l'exploitant				
Part fixe	Abonnement	60,00 €	65,26 €	8,8%
Part proportionnelle	Le m ³	1,5965 €	1,7365 €	8,8%
Part de la collectivité				
Part fixe	Abonnement	34,00 €	34,00 €	-
Part proportionnelle	Le m ³	0,6840 €	0,6840 €	-
Redevances et taxes	Modernisation des réseaux	0,16 €/m ³	0,16 €/m ³	
	TVA	10 %	10 %	-

Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} janvier 2023	1 ^{er} janvier 2024
Exploitant	251,58 €	273,64 €
Collectivité	116,08 €	116,08 €
Modernisation des réseaux	19,20 €	19,20 €
TVA	38,69 €	40,90 €
Total	425,55 €	449,81 €

Prix TTC du service au m³ au 1^{er} janvier 2024: 3,75 €



Recettes d'exploitation

Recettes de la collectivité

	2022	2023	Variation
Recettes	21 958 €	21 804 €	-0,7%

Recettes de l'exploitant

	2022	2023	Variation
Recettes	39 994 €	46 402 €	16,0%
Autres recettes			
Travaux exclusifs	4 254 €	0	
Produits accessoires	697 €	1 440 €	
Total des recettes	44 945 €	47 842 €	6,4%

INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Taux de desserte par le réseau de collecte d'eaux usées

	2023
Taux de desserte	95%

Connaissance et gestion patrimoniale du réseau

		nombre de points	points obtenus
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.250	Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'auto-surveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.251	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points) (rappel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier de points supplémentaires)			
VP.254	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques (1) Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux Conditions à remplir pour prendre en compte les points suivants	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	1 à 5 points sous conditions (2)	5
VP.255	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (3)	10
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points) (rappel : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pour pouvoir bénéficier de points supplémentaires)			
VP.256	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions (2)	15
VP.257	Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.258	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.259	Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.260	Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.261	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.262	Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	10
	TOTAL	120	105

Conformité de la collecte

100 %

Conformité des équipements d'épuration

100 %

Conformité de la performance des ouvrages d'épuration

100 %

Conformité de l'évacuation des boues

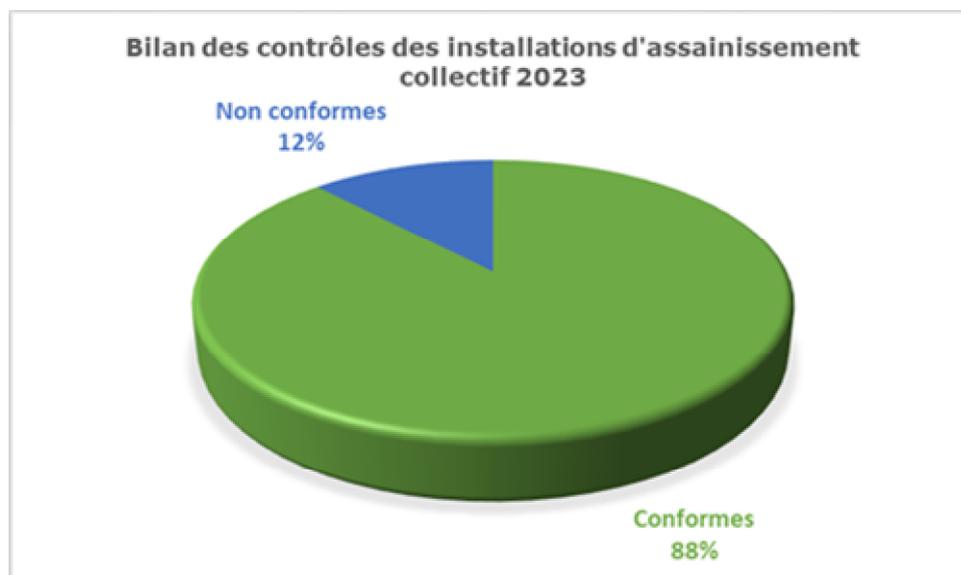
100 %

Renouvellement du réseau

	2022	2023
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice	0 ml	0 ml

Conformité des branchements domestiques

	2023
Nombre de contrôles effectués	8
Nombre de non-conformités identifiées	1
Nombre de mises en conformités effectuées	-



Commune de Villeperdue



CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Estimation de la population desservie

1 081 habitants

Conditions d'exploitation du service

Le service est exploité en concession de service, en vertu d'un contrat confié à SOGEA le 1^{er} janvier 2023 pour une durée de 5 ans.

Prestations assurées dans le cadre du service

Les prestations assurées par SOGEA sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Entretien	de la voirie, des espaces verts, des branchements, des canalisations, des postes de refoulement, des clôtures, des équipements électromécaniques, des ouvrages de traitement, du génie civil
Renouvellement	des collecteurs < 6 m, des équipements électromécaniques
Prestations particulières	Analyses, astreinte, compte rendu annuel, contrôle branchements existants, contrôles électriques,

Nombre d'abonnements

Abonnements	2022	2023	Variation
Domestiques	349	375	
Non domestiques	0	0	
Total général	349	375	7,4%

Volumes facturés

Volumes facturés	2022	2023	Variation
Volume total facturés aux abonnés	28 744 m³	29 961 m³	4,2%

Caractéristiques du réseau de collecte

	2022	2023
Linéaire de réseau hors branchements	10 636 ml	10 636 ml
dont gravitaire	7 008 ml	7 008 ml
dont refoulement	3 628 ml	3 628 ml

Le réseau est de type séparatif.

Ouvrage d'épuration des eaux usées

Le service gère la station d'épuration des Varennes, de type boues activées, d'une capacité de 1 100 EH.

Le milieu récepteur est le ruisseau du Montison.

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO ₅	Débit
Capacité	66 kg/j	230 m ³ /j

Prescriptions de rejet

Paramètre :	Concentration (mg/l)
DBO ₅	25
DCO	90
MES	30
Nk	15
Pt	2

Quantité de boues issues de cet ouvrage

	2022	2023
Boues produites en t de matière sèche	5,2	15,5

Quantité de boues évacuées

	2022	2023
Tonnage de boues évacuées en t de matière sèche	33,8	11,9

TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

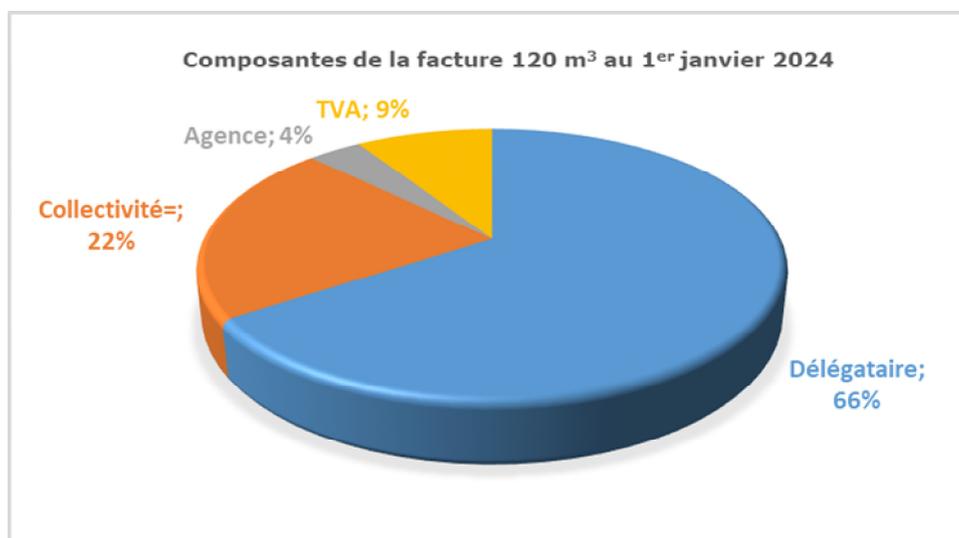
Le prix de l'assainissement collectif

	Désignation	01/01/2023	01/01/2024	Variation
Part de la collectivité				
Part fixe	Abonnement	60,00 €	70,48 €	17,5%
Part proportionnelle	Le m ³	1,997 €	2,3457 €	17,5%
Part de la collectivité				
Part fixe	Abonnement	34,00 €	34,00 €	-
Part proportionnelle	Le m ³	0,684 €	0,684 €	-
Redevances et taxes	Modernisation des réseaux	0,16 €/m ³	0,16 €/m ³	
	TVA	10 %	10 %	-

Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} janvier 2023	1 ^{er} janvier 2024
Délegataire	299,64 €	351,96 €
Collectivité	116,08 €	116,08 €
Modernisation des réseaux	19,20 €	19,20 €
TVA	43,49 €	48,72 €
Total	478,41 €	535,97 €

Prix TTC du service au m³ au 1^{er} janvier 2024 : 4,47 €



Recettes d'exploitation

Recettes de la collectivité

	2022	2023	Variation
Recettes	32 425 €	32 238 €	-0,6%

Recettes de l'exploitant

	2022	2023	Variation
Recettes	60 307 €	80 305 €	33,2%
Autres recettes			
Travaux exclusifs	8 493 €	0 €	
Produits accessoires	446 €	2 300 €	
Total des recettes	69 246 €	82 605 €	19,3%

INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Taux de desserte par le réseau de collecte d'eaux usées

	2023
Taux de desserte	95%

Connaissance et gestion patrimoniale du réseau

		nombre de points	points obtenus
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.250	Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'auto-surveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.251	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points) (rappel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier de points supplémentaires)			
VP.254	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques (1) Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux Conditions à remplir pour prendre en compte les points suivants	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	1 à 5 points sous conditions (2)	
VP.255	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (3)	
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points) (rappel : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pour pouvoir bénéficier de points supplémentaires)			
VP.256	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions (2)	
VP.257	Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	
VP.258	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	
VP.259	Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	
VP.260	Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	
VP.261	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	
VP.262	Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	
TOTAL		120	25

Conformité de la collecte

100 %

Conformité des équipements d'épuration

100 %

Conformité de la performance des ouvrages d'épuration

100 %

Conformité de l'évacuation des boues

100 %

Renouvellement du réseau

	2022
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice	0 ml

Conformité des branchements domestiques

	2023
Nombre de contrôles effectués	13
Nombre de non-conformités identifiées	3
Nombre de mises en conformités effectuées	-

